

St Paul Mag

LE MAGAZINE DES HABITANTS DE
ST PAUL-EN-PAREDS

n°52
édition
2026

St en Paul
areds
Commune à vivre



Page 5

**ENCORE QUELQUES MOIS
AVANT LA RÉOUVERTURE
DE L'ÉGLISE !**



Page 8

**VOIRIE :
FIN DES TRAVAUX
EN 2026 !**

Sommaire

Le mot du Maire 3-4

UNE PAGE D'HISTOIRE

Restauration de l'église « saint-paul » 5

AGRICULTURE

Portait de Sylvain REMIGEREAU 6-7

SCIC 7

VOIRIE - ENVIRONNEMENT

Le mot de l' élu 8

Zoom sur les travaux rues du Canal, Calvaire et Eglise 8

Aménagement entrée rue de Beaulieu 8

Densification – Le Clos du potager 8

Énergie renouvelable -Ombrières 8

Déchets verts 9

Infos déchetteries 9

URBANISME

Le mot de l' élu 10

Le guichet de l'habitat 11

Service Instructeur 11

CULTURE & PATRIMOINE

Le mot de l' élu 12

Les Jeunes Farfadets 12

La Gorouée 13

Cabaret 13

Patrimoine St Paulais 14

Bibliothèque 15

UNC AFN 16

ENFANCE - JEUNESSE & FAMILLE

Le mot de l' élu 17

Restaurant scolaire 17

CME 18

Argent de poche 18

OGEC Sacré Cœur 19

APEL 19

Familles Rurales 20-22

Transport scolaire 22

MAM Les Pitchouns 23

Les P'tits Lutins 23

Programme parentalité 24

SPORTS & LOISIRS

Le mot de l' élu 25

Farfadets Football 25

Farfa des Raids 26

Les Farfa Pieds 26

Farfadets Tennis de table 27

Palet Club St Paulais 27

Club créations et bricolage 28

Farfa'Loc 28

ACTION SOCIALE

Mot de l' élu 29

L'Avand'hier 30

La MARPA 30

Cœur du Monde 31

La Mutuelle interco 31

Guichet unique 32

Les Farfa'Seniors 32

CPTS 33

Santé : installation d'une IRM aux Herbiers 33

ÉCONOMIE

Consommez local 34-35

Santé – Soins à la personne 35

Artisans - Entreprises 36-37

INFOS MAIRIE

Bienvenue à Saint Paul-en-Pareds 38

Vous voulez participer à la vie de la commune ? 38

Recensement 39

Je m'inscris sur les listes électorales 39

Un conseiller numérique à votre disposition 40

Demande de Carte Nationale d'Identité Passeport 40

Le Gend'truck : Brigade Mobile 41

La divagation de tous les animaux domestiques est interdite 41

Les numéros utiles 42

État civil 42

Tarifs municipaux 43

Bulletin municipal de Saint-Paul-en-Pareds – Janvier 2026

Directeur de la publication : Bénédicte GARDIN

Photos et illustrations : Maire de Saint-Paul-en-Pareds - Communauté des Communes du Pays des Herbiers – Les associations - Freepik

Conception – réalisation : Artofar Communication

Impression : BDM Imprimeurs

Le mot du Maire



En 2026, je vous souhaite d'être heureux !

Les occasions de tristesse sont nombreuses au cours d'une année et nous y sommes obligatoirement confrontés malgré nous : désordres du monde, échecs, désaccords en tout genre, catastrophes climatiques, maladie, deuil... Alors comment trouver le bonheur dans ce monde torturé et souvent anxiogène ? Si nous conditionnons notre bonheur à notre environnement extérieur, nous aurons du mal à le trouver.

Le bonheur est en nous. Il nous appartient de le cultiver, de le faire jaillir, de le rayonner. En 2026, je vous souhaite de vous laisser surprendre à l'improviste par le bonheur.

Soyez heureux d'habiter Saint-Paul-en-Pareds ! De vous balader dans ses merveilleux chemins ; de profiter des nombreux événements portés par nos associations ; d'être bénévoles pour donner du sens à votre vie de citoyen... et tant d'autres choses simples mais ô combien porteuses de sens dans nos vies.

Et n'oubliez pas, comme l'écrit Margaret Lee Runbeck « Le bonheur n'est pas une destination, mais une façon de voyager. »

**Bénédicte GARDIN
Maire Saint-Paul-en-Pareds**

Cimetière : finition des nouveaux espaces funéraires au 1^{er} trimestre 2026



L'aménagement de notre cimetière touche à sa fin. Les cavurnes, le colombarium et le jardin du souvenir ont pris place dans l'agrandissement du cimetière . L'ensemble des éléments seront à disposition des familles, avec un règlement de location adapté aux nouveaux rites funéraires.

Le réaménagement de cet espace au cœur du bourg, s'est étalé sur près de 5 ans. Si les projets longs mettent notre patience à rude épreuve, ils permettent aussi de mieux appréhender les répercussions de nos décisions.

Je tiens à remercier tous les acteurs qui ont mis leur pierre à l'édifice dans le respect dû à ce lieu, pour la mise en valeur de ce patrimoine sensible pour les familles endeuillées : les élus du Conseil Municipal, nos agents techniques communaux , le service intercommunal cimetière, les bénévoles de l'association du patrimoine,



sans oublier les salariés et bénévoles de l'association Familles Rurales Saint-Paul-en-Pareds, qui ont su s'adapter au nouveau périmètre du pré du périscolaire. **Merci à tous pour votre implication, votre patience et votre esprit créatif !**

Votre travail sera mis en avant lors du passage du jury de la 2^e fleur (nous espérons au printemps 2027), et sera un atout dans cette course pour décrocher une fleur supplémentaire !



Du nouveau dans le pré du périscolaire : un jardin pour alimenter les goûters



comestibles ! Benjamin, et l'association Nutritive ont le rêve un peu fou, mais réaliste, de pouvoir créer dans chaque commune, l'équivalent d'un terrain de foot en forêt comestible. La plantation d'arbuste comestible dans le pré du périscolaire est un premier pas avant de rêver plus grand !

Après l'aménagement, l'an dernier, du jardin de nos mini farfadets, avec une jolie cabane, réalisée par nos agents, pour stocker jouets et accessoires pour le jardin, la végétalisation du pré a été réalisée en collaboration, avec Benjamin LOTIN , créateur de forêts





Objectif : apprendre à nos enfants le nom des plantes, des fruits, des légumes, plutôt que celui des influenceurs ou autre star d'un système qui ne les nourrira pas une fois adulte. Ce terrain de jeu est le prolongement de la végétalisation de la cour d'école et va plus loin, pour inviter à aller chercher dans le jardin le goûter à partager en fin de journée avec les copains-copines ! Les arbustes plantés ont été choisis pour leur capacité à résister au changement climatique. Les enfants auront là un terrain de jeu pour découvrir de nouveaux goûts, de nouveaux fruits ou fleurs comestibles. Les hautes tiges stériles pour favoriser l'ombrage des parties bitumées. Un grand merci à Elise, directrice du centre, pour sa réactivité dans ce projet et son équipe d'animateurs pour l'accompagnement des enfants lors des ateliers plantations quelques soient les conditions climatiques !

En 2026 le programme de rénovation des réseaux et voiries du centre bourg se terminent !

Le résultat de plusieurs mois de travail est déjà visible sur les rues du Calvaire et du Canal. Après un travail impressionnant de réfection des réseaux d'eaux usées, pluviales et potables qui n'étaient pas du luxe, la création de trottoirs, et la réfection de la voirie change complètement la vision de cette rue. Ce travail de modernisation nous permet d'aborder plus sereinement les années à venir, tout en respectant mieux la loi sur l'eau, qui nous invite à favoriser une gestion « plus naturelle » des eaux, qui doivent s'infiltrer directement dans le sol, et ainsi éviter d'alourdir la charge dans nos réseaux, pour qu'ils ne soient pas saturés, lors de pluies diluviennes.

Les travaux s'enchaînent depuis le mois de septembre, rue de l'église : rénovation eaux usées-eaux pluviales. Suivront les travaux de voiries : trottoirs,... Merci aux riverains pour leur patience et leur adaptabilité face aux difficultés d'accessibilité qui changent chaque jour.

Travaux de rénovation de l'Eglise : une fin programmée vers septembre 2026

Pour rappel, les trois tranches de travaux de rénovation de notre Eglise s'échelonne sur 20 mois. L'installation de chantier a démarré en février 2025, pour une fin de travaux programmée au mois de septembre 2026. Encore un peu de patience pour envisager entrer

à l'intérieur. Vous pouvez déjà apprécier la qualité de la restauration sur le clocher, les façades de l'Eglise, de l'abside et de la sacristie. Encore un temps long pour sauver cet édifice patrimonial d'un péril annoncé, au vu des désordres constatés. Le montant des travaux pour les 3 tranches s'élève à 750 000€ HT.

Face aux tumultes des difficultés budgétaires de l'Etat, il nous a fallu batailler, en 2025, pour aller rechercher des subventions. On ne va pas se mentir, l'instabilité toujours d'actualité concernant le budget de l'Etat, nous invite à être prudents, mais si les montants promis sont respectés, le reste à charge pour la commune sera d'environ 50%.

Malgré ce contexte incertain, le Conseil Municipal a décidé de réaliser la 3^e phase des travaux. Phase qui concerne l'intérieur de l'Eglise : piquetage des murs et rénovations des enduits, des pavés originels du chœur, mise aux normes électriques... Nous espérons ainsi repartir sur de bonnes bases pour les 30 prochaines années, voir plus !



Pour suivre la chronologie des travaux : retrouvez en page histoire l'article de M. FOREST, l'architecte en charge du suivi des travaux. **Je tiens à remercier les nombreux donateurs** qui ont participé à la collecte de la fondation du patrimoine pour nous aider au financement de la restauration de la cloche historique et des tableaux inscrits. Cette collecte (ouverte jusqu'à fin 2026) vient compléter les autres subventions, et atteint les 5 000€. Une contribution nécessaire pour assumer la restauration des objets patrimoniaux religieux,

Je vous souhaite une année remplie de bonheur à Saint-Paul-en-Pareds !

Bénédicte GARDIN
Maire de Saint-Paul-en-Pareds



Page d'Histoire

Restauration de l'église « saint-paul »

Notre église du XV^e siècle traverse le temps et occupe, aujourd'hui, une place centrale au cœur de la commune. Inscrite en totalité à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, elle mérite que nous nous lancions dans ce grand plan de rénovation pour lui permettre de garder tout son charme pour les siècles à venir.

Chronologie des travaux par Monsieur FOREST, architecte

Les travaux de restauration de l'église Saint-Paul ont été répartis en 2 tranches ; une première tranche concerne l'ensemble des travaux extérieurs et une seconde tranche porte sur les travaux intérieurs.



La première tranche a commencé en janvier 2025 et s'est décomposée en 2 phases. **La première phase concerne les travaux de maçonnerie sur la nef, la tour clocher et les fonts baptismaux.** La tour clocher a été entièrement restaurée avec un enduit à la chaux, les pierres appareillées ont été nettoyées.

La charpente de la nef a été refaite à neuf, ces travaux ont nécessité la mise en place d'une toiture « parapluie », afin de déposer l'ancienne charpente déstructurée et de reposer la nouvelle par grutage. Cette toiture parapluie permet d'articuler les travaux de charpente et de couverture.



La couverture a été refaite à neuf en conservant certaines tuiles en réemploi.

La mise en place de gouttières et de descentes d'eaux pluviales sur le versant, permet de canaliser, dans un réseau enterré, l'ensemble des eaux de pluie.



Le beffroi ancien s'appuyait sur les voûtes intérieures de la tour clocher. **Il a été nécessaire d'en modifier la conception, afin de répartir les efforts des mouvements des cloches différemment,** en s'appuyant sur les poutres posées sur des empochements dans les maçonneries.

La cloche historique (XVI^e), classée monument historique, a été restaurée en Autriche (Atelier GRASSMAYER). La direction régionale des affaires culturelles a validé cette restauration.

La deuxième phase de cette tranche porte sur les travaux de restauration de l'abside et la sacristie. Ce sont des travaux similaires en maçonnerie.

La charpente de l'abside est restaurée et confortée, les couvertures sont refaites à neuf.

L'ensemble des travaux de cette première tranche se terminera en mars 2026.



Agriculture

Portait de

Sylvain REMIGEREAU par le CME



**Éleveur d'animaux
pour l'Eco-pâturage**

Séverine et Christelle nous ont donné rendez-vous à la mairie, avec nos vélos, nos bottes pour une surprise, une belle aventure (d'après elles !). Le soleil n'était pas au rendez-vous, mais nous sommes des aventuriers, c'est parti !

Après quelques kilomètres, une belle côte à gravir, c'est bon nous sommes des sportifs ! Ce matin, nous allons découvrir l'activité de PEP'S !



Mais qui est Sylvain, le créateur de PEP'S ?

Sylvain est né et a grandi à Saint Paul, il est allé dans la même école que nous, sur les mêmes bancs. Et lui aussi a eu Christine comme professeur ! Waouh, incroyable ! Nous avons compris son amour pour les animaux et son choix d'en faire son métier.



Après la 3^e il part au lycée agricole pour faire un bac pro qui lui permettra un jour de s'installer, après il va à IREO les herbiers pour être Technicien agricole et avec sa licence pro à l'ESA d'ANGERS il sera conseiller, pendant 12 ans, auprès des éleveurs bovins de la CAVAC.

Il est, en même temps, cavalier à la Cinéscénie du Puy du fou Pendant 15 ans, ainsi que saisonnier au Grand Parc pendant ses études. Puis, en 2017, il est devenu papa de jumeaux et après le COVID son amour pour les animaux revient plus forte et il lance son élevage.

Sylvain garde son amour pour les chevaux, notamment ceux du Puy du fou, dont il a récupéré un cheval qui est en retraite.

Fanny et Narcisse, sont restées avec nous tout le temps de notre interview. Elles ont adoré taquiner Séverine et faire des selfies avec Christelle !



450 animaux !

450 animaux : 50 chèvres, 7 poneys et 390 moutons, 2 ânesses Fanny et Narcisse, Uno le cheval retraité du spectacle « Les mousquetaires » ont trouvé leur bonheur chez PEP'S.

Ils sont tous intelligents (mais certains plus que d'autres !), ils nous ont accepté avec eux à l'abri, même s'ils ne craignent pas la pluie, car ils se mettent dos à elle. Nous avons apprécié ce moment de caresse et de pouvoir leur donner du foin (même si c'est moins facile que l'herbe pour se laver les dents), vérifier qu'ils avaient assez d'apport en minéraux (phosphore et calcium...). Quant à ses animaux, ils sont présents sur le Pays des Herbiers, St Fulgent-les essarts, Chantonay, ...) pour 65 % chez des entreprises, 5% de particulier et 30% pour les collectivités.



C'est quoi l'éco-pâturage ?

Mais avant de répondre à cette question qu'est-ce que l'éco-pâturage ? L'éco-pâturage est un mode d'entretien des espaces naturels et des territoires par le pâturage d'animaux herbivores. Une chose est claire pour nous Sylvain partage la même passion sur le respect de la nature que les animaux. Il ne met pas tout le temps les mêmes animaux sur le même terrain, afin de permettre une bonne repousse de l'herbe, que ses animaux ne soient pas toujours au même endroit, qu'ils découvrent d'autres pâtures. L'entretien du paysage permet également de ne pas laisser le terrain sauvage et ainsi éviter les feux.



Et pour l'avenir ?

Sylvain aimerait :

- Avoir plus de terrain afin que ses animaux soient toujours dehors
- Pouvoir payer quelqu'un pour l'accompagner ou le remplacer, comme fait son papa
- Poursuivre les plans de reproduction des anciennes races
- Pouvoir s'acheter une remorque plus grande
- Apporter des améliorations pour faciliter le tri, le déplacement de ses animaux

Merci à Sylvain pour son accueil, le partage de son métier. Cela a donné des idées à certain d'entre nous, peut-être que nous avons des futurs vétérinaires.

Adélie, Dania, Luna, Manon, Margaux, Gabriel, Liam, Louis, Louis, Oscar et Victor accompagnés de Séverine et Christelle.

SCIC

Avec sa nouvelle coopérative, le Pays des Herbiers rapproche les producteurs locaux de la restauration collective

Le Pays des Herbiers concrétise une étape majeure de son Projet Alimentaire Territorial avec la création d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) à capital variable. Objectif : accroître la part de produits locaux, de saison et de qualité dans la restauration collective publique et privée, en rapprochant producteurs et gestionnaires de cuisines.

Depuis 2019, le Pays des Herbiers a fait de l'alimentation un axe fort de son projet de territoire. Lauréat du Programme National pour l'Alimentation depuis 2023, il déploie une politique ambitieuse qui vise à respecter la loi EGALIM, à renforcer la souveraineté alimentaire et à garantir une alimentation de qualité dans les cantines scolaires comme dans les établissements accueillant nos aînés.

« Avec la création de cette SCIC, nous donnons une traduction concrète à notre volonté politique. Cet outil va permettre aux producteurs locaux et aux cuisines de travailler ensemble de façon simple et efficace. C'est un levier essentiel pour garantir une alimentation locale, durable et de qualité dans nos cantines et nos EHPAD », explique **Christophe Hogard, Président de la Communauté de communes du Pays des Herbiers.**

Cette démarche trouve son origine dans plusieurs constats partagés : des filières agricoles locales encore peu structurées, une complexité administrative qui freine autant les producteurs que les gestionnaires de restaurants collectifs, et une relation encore insuffisamment organisée entre ces deux mondes. « Les producteurs et les cuisiniers avaient besoin d'un espace d'échanges et de coopération. Avec cette SCIC, nous créons les conditions d'une meilleure adéquation entre l'offre et la demande, en tenant compte de



la saisonnalité et des contraintes de chacun », souligne **Roselyne Philpart, Vice-présidente en charge de l'environnement.**

Concrètement, la plateforme regroupera les productions locales – légumes, fruits, produits laitiers, viandes ou épicerie – et en assurera la logistique via le chantier d'insertion des Jardins du Bois Joly. Elle deviendra également l'interlocuteur unique des cuisines pour simplifier les démarches administratives et la gestion quotidienne. Enfin, la gouvernance coopérative permettra d'associer producteurs, collectivités, salariés et partenaires dans un projet collectif, enrichi par un comité consultatif composé notamment de cuisiniers et de représentants de parents d'élèves.

« Cette SCIC, c'est un projet agricole, économique, solidaire et de santé publique. Nous posons ensemble une pierre essentielle pour rapprocher les producteurs de nos restaurants collectifs et offrir à nos enfants comme à nos aînés une alimentation plus saine et plus locale », conclut **Christophe Hogard.**

Voirie - Environnement

MOT DE L'ÉLU



Nicolas GRELET
Adjoint
à l'urbanisme

Zoom sur les travaux rues du Canal, Calvaire et Eglise

Rues du Calvaire et Canal :

Les travaux sont en cours de finalisation ! Si certains se demandent pourquoi les travaux sur les trottoirs ne sont pas terminés c'est simple : un des intervenants (ENEDIS pour ne pas le citer) n'enlèvera les « vieux » poteaux d'éclairage public, qu'à

la mi-février, une fois que la bascule sur le réseau enterré aura été effectué pour les habitants de ces rues. A ce moment-là, nous pourrons alors finaliser les travaux d'enrobés des 2 rues.



Rue de l'Eglise et place de la Mairie



Pour ceux qui se posent la question « si c'est plus long de passer par la rue du Canal pour aller à la boulangerie » la réponse est « oui » : 100 m de plus ! Les travaux dans la rue de l'Eglise obligent à cultiver la patience jusqu'au printemps 2026 !

Récapitulatif des travaux réalisés à ce jour :

- Le réseau d'eaux usées a été repris par la Communauté de Communes sur les portions vieillissantes.
- Le réseau d'eaux pluviales, à la charge de la Commune, est en cours de réfection sur les canalisations dégradées, au fil du temps.
- Les bordures ainsi que les aménagements pour le stationnement sont prévus cet hiver.

La 4^{ème} et dernière tranche du vaste plan de rénovation des voiries à Saint-Paul-en-Pareds va démarrer en 2026 avec l'aménagement du pourtour de la mairie et de son parking.

- Nombre de places avant réaménagement : 30

- Nombre de places après : 25

L'objectif est de créer de plus petites poches de stationnement, demain dans la proximité de l'Eglise, en évitant un grand parking, peu esthétique et mal organisé.



Aménagement entrée rue de Beaulieu



Dans le but d'élargir l'entrée dans la rue de Beaulieu, la commune avait fait l'acquisition, en 2019, de la maison située au carrefour.

Après une longue réflexion sur le devenir de cet espace, et la difficulté de trouver une entreprise qui acceptait ce marché de travaux, il a été décidé de

l'aménager dans le respect du vieux bourg pour rendre plus qualitatif l'entrée dans ce quartier, qui fait jonction avec le château et le bas de Saint-Paul-en-Pareds, ou on retrouve une qualité architecturale, digne des cités de caractère. La route a été légèrement élargie, mais pas trop, pour éviter les excès de vitesse ! La végétalisation est réalisée par nos services techniques, avec l'objectif de créer une continuité visuelle des deux côtés de la RD. Quelques aménagement de signalétique restent à réaliser.



Densification – Le Clos du potager



Un nouveau lotissement en densification voit le jour à Saint-Paul-en-Pareds : après « le Clos du Cormier », voici « le Clos du Potager ».

C'est un projet de 5 lots porté par l'entreprise « Le logis herbretais ».

Contact : 02 51 67 08 16.

Voirie et réseaux seront rétrocedés, dans leur totalité à la commune, à la fin des travaux.

Sur le plan ci-contre, vous découvrirez, l'aménagement d'une placette, au carrefour stratégique de la boulangerie. Les travaux d'aménagement seront portés par la commune, pour permettre la création d'une poche de stationnement, et ainsi favoriser une meilleure accessibilité à la boulangerie.



Énergie renouvelable -Ombrières

Autre projet structurant mené par la Communauté de Communes, du Pays des Herbiers, et Vendée énergie : la création d'ombrières sur le parking de l'école et entre les deux terrains de foot.

Caractéristiques techniques :

- Orientation : 77°E
- Inclinaison : 8°
- Puissance : 457.20 KWc
- Productivité : 1 085 h
- Énergie produite : 496 MWh
- Équivalent en consommation/foyer : 93 foyers



Les travaux avancent à grande vitesse ! Réception prévue fin février 2026. Merci aux professeurs, parents et utilisateurs des espaces sportifs pour leur compréhension et leur adaptation aux conditions de stationnement, pendant les travaux.

Déchets verts : les bonnes pratiques

L'entretien du jardin pour un particulier génère des déchets verts que l'on estime en moyenne en France à 160 kg par personne et par an. Pour rappel, il est interdit de déposer ses déchets verts sur les espaces publics (chemins communaux) ou privés d'autrui (entrées de champs).

De plus, la loi 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire a modifié le code de l'environnement. Selon les dispositions de l'article L.541-21-1, **il est interdit de brûler des biodéchets (dont font partie les déchets de jardin) à l'air libre et dans les incinérateurs.**

Le brûlage des déchets verts est interdit car cette combustion dégage de nombreuses substances polluantes, toxiques pour la santé et néfastes pour l'environnement, réduisant notre espérance de vie.

À savoir :

Le brûlage de déchets vert est passible d'une amende de 4^{ème} catégorie : 750 € (article R.541-78 du Code de l'environnement et 131-13 du Code pénal).

Cette contravention pour manquement aux dispositions du Code de l'environnement n'empêche pas d'autres poursuites en fonction des conditions observées.



Quelles solutions pour valoriser vos déchets verts ?

Le Mulching (= tonte sans ramassage) représente un gain de temps, une économie (pas de déplacement en déchèterie) et laisse un aspect esthétique impeccable à votre pelouse. L'info en plus : la tonte mulching suppose une fréquence de passage suffisante pour que l'herbe ne soit pas trop haute lors des tontes.

Le Broyage vous permet de réduire le volume de vos déchets végétaux de 60 à 70 %. Le broyat obtenu peut être utilisé pour le paillage.

Le Paillage améliore la fertilité du sol, conserve sa fraîcheur et préserve sa stabilité.

L'info en plus : Vous pouvez pailler vos pieds de massifs floraux et haies en utilisant le broyat de taille de haie, d'élagage ou même les tontes de pelouse séchées.

Le Compostage de vos feuillages et tontes de pelouse mélangés à vos épluchures de légumes assurera un engrais de qualité pour vos plantes.



Pour en savoir plus sur la valorisation des déchets verts :

www.trivalis.fr

www.ademe.fr

Et si vous ne pouvez pas valoriser vos déchets verts par vous-même, apportez-les en déchèterie !

Horaires déchèteries du Pays des Herbiers



Les Herbiers (La Trébussonnière)

Lundi : de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 17h30

Mardi : de 14h30 à 17h30

Mercredi : de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 17h30

Jeudi : de 14h30 à 17h30

Vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 17h30

Samedi : de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 17h30

Beaurepaire (Route du Chiron)

Le lundi : de 9h00 à 12h00

Le vendredi : de 9h00 à 12h00

Le samedi : de 9h00 à 12h00

Les Epesses (Route des Trois Chênes)

Le lundi : de 14h30 à 17h30

Le vendredi : de 14h30 à 17h30

Le samedi : de 9h à 12h et de 14h30 à 17h30

Mouchamps (Zone Industrielle)

Le lundi : de 14h30 à 17h30

Le vendredi : de 14h30 à 17h30

Le samedi : de 14h30 à 17h30

Vendrennes (Route de Mesnard-la-Barotière)

Le lundi : de 9h00 à 12h00

Le vendredi : de 9h00 à 12h00

Le samedi : de 9h00 à 12h00

Fermée en janvier et février 2026



Urbanisme

MOT DE L'ÉLU



Olivier GOUNORD
Conseiller délégué

Les Hirondelles 4 : la commercialisation est lancée

Le nouveau lotissement communal « Les Hirondelles 4 » entre dans sa phase finale de préparation. Les travaux de viabilisation touchent à leur terme, permettant désormais d'engager la commercialisation des lots et l'étude des futurs permis de construire.

Lors de sa séance du 9 septembre dernier, le conseil municipal a fixé le **prix de vente des terrains à 95 € le mètre carré. Une huitaine de lots seront proposés à 75 € le mètre carré**, afin de favoriser l'accession à la propriété des jeunes familles.

Pour garantir une attribution équitable, favoriser l'accès à la propriété des primo accédants un **dossier de candidature** a été élaboré, accompagné d'un **tableau de pondération permettant d'établir un ordre de priorité entre les candidats**. Les dossiers ayant obtenu le plus grand nombre de points bénéficieront d'une priorité dans le choix des parcelles, notamment pour celles proposées à tarif préférentiel.

Le dépôt des candidatures est ouvert du 1^{er} octobre au 31 mars prochain. Les personnes intéressées sont invitées à se rapprocher des agents d'accueil de la mairie pour retirer un dossier et obtenir toute information complémentaire.

Parallèlement, les projets de construction de six logements sociaux et six logements intermédiaires sont également en cours sur les deux îlots du lotissement.



Guichet de l'Habitat et aides aux particuliers

Accompagner tous les projets de rénovation ou de construction, telle est la mission du Guichet de l'Habitat, un service incontournable du Pays des Herbiers.

Le guichet de l'habitat est votre interlocuteur unique et privilégié pour vous conseiller et vous accompagner :

- Dans la construction de logement neuf ou pour investir dans le logement locatif
- Dans vos projets de rénovation de logement : économies d'énergie (isolation, chauffage, ventilation...), maintien à domicile (salle de bain, accessibilité dans le logement, monte-escalier...), etc.
- Pour vos projets de rénovation de toitures et de façades (enduit à la chaux, menuiseries...), etc.
- Pour les projets à destination des professionnels (commerçants ou artisans) : création ou rénovation de vitrine, enseigne, mise en accessibilité, économie d'énergie, etc.
- Ou encore pour votre assainissement : mise en conformité des assainissements existants (collectifs ou non-collectifs).

Ce service est gratuit et s'adresse à tous les habitants du Pays des Herbiers : les propriétaires (occupants et/ou bailleurs), les copropriétaires, les locataires, les commerçants, les artisans ou encore les primo-accédants.



COORDONNÉES

- 02 51 66 82 27
- habitat@paysdesherbiers.fr
- 6 rue du Tourniquet 85500 Les Herbiers



Une question sur votre projet ?



Le Service Instructeur vous informe lors de ses permanences en Mairie. Venez à la rencontre d'Emilie CRAIPEAU.

Janvier 2026	Jeudi 8 janvier	9h00 12h00
	Jeudi 22 janvier	
Février 2026	Jeudi 5 février	9h00 12h00
	Jeudi 19 février	
Mars 2026	Jeudi 5 mars	9h00 12h00
	Jeudi 19 mars	



COORDONNÉES

- Emilie CRAIPEAU (sur rdv uniquement)
- 02 51 91 29 80
 - urbanisme@cc-paysdesherbiers.fr



Culture & Patrimoine

MOT DE L'ÉLU



Bénédicte GARDIN
Maire

Comme chaque année, je tiens à remercier toutes les associations et les nombreux bénévoles qui mettent leur cœur au service de leur passion : nous faire vivre des moments d'émotion, de rires, de partage, comme un train d'union entre les générations de st paulais. Merci à vous pour le temps passé, votre talent et votre volonté à durer dans le temps !

Un bravo particulier au travail réalisé par l'association du Patrimoine st paulais pour avoir édité un livre sur l'histoire de st Paul ! Cet ouvrage restera une trace unique de « nos racines communes » ! Bravo à tous pour votre énergie !

Puisse 2026 vous inspirer pour continuer à mettre du bonheur dans nos vies !

Les Jeunes Farfadets



De la nouveauté à l'horizon

Notre association s'engage depuis plus de 25 ans maintenant à faire vivre la commune de Saint-Paul-en-Pareds avec des événements ludiques, culturels et parfois innovants.

Dans ce sens, le 30 avril 2025 a eu lieu la première édition de la BVF «Bon Vivant Farfadets». Une soirée «all inclusive» qui s'est déroulée à «la Grange du Charfait». Tout au long de la soirée des animations musicales se sont enchaînées avec boisson et nourriture à volonté. C'est un concept qui a plu et que l'on souhaite reproduire sur 2026.

Bien évidemment, il est important pour nous de continuer à réaliser nos événements plus «traditionnels» : le bal populaire ainsi que la Saint-Paul-en-Pareds (notre concert gratuit).

Mais pour mener au mieux tous ces événements, les bénévoles sont essentiels. Nous avons eu sur ces dernières années une baisse de nouvelles recrues et nous le savons, il est essentiel de continuer à faire vivre cette belle association, mais nous ne pourrions pas le faire seul.

Donc si tu es dans l'année de tes 18 ans ou plus, ou bien que tu connais une personne qui voudrait venir soutenir à nos côtés nos événements, n'hésite surtout pas à nous contacter via nos réseaux sociaux.



CONTACT

Simon VALETTE
• 06 73 73 04 93
• simon.de.valette@gmail.com
• <https://jeunes-farfadets.fr>
• [lesjeunesfarfadets](https://www.instagram.com/lesjeunesfarfadets)



Mention spéciale à tous nos sponsors, car sans leurs soutiens, nous ne pourrions pas continuer de vous proposer des événements de qualité et gratuit, donc un grand merci à eux.

La Gorouée

Juste pour voir !

Après « Archimède arrêêête » la pièce complètement loufoque que nous avons jouée fin 2024, devant un super public parmi lequel l'auteur, Olivier TOURANCHEAU nous a fait le plaisir et la surprise de venir nous voir, nous avons planché dès janvier 2025 sur celle que nous venons de vous présenter en cette fin d'année.

Avec « JUSTE POUR VOIR », comédie de Viviane TARDIVEL, nous avons renoué avec une belle histoire, teintée d'émotions, de sarcasmes, et aussi et surtout de rires. Avec des personnages hauts en couleurs, aux caractères bien trempés, dans une fiction pleine de suspense et de rebondissements jusqu'au clap de fin. Sur cette pièce, nous avons eu le plaisir d'accueillir une nouvelle comédienne qui a joué au théâtre de nombreuses années dans une autre région.

C'est toujours un plaisir de monter sur les planches pour offrir de la joie et du rire au public... Mais nous ne pourrions le faire de manière confortable, si nous n'étions pas entourés de tous les bénévoles, qui chaque année nous accompagnent ; à la réalisation des décors, à la technique, aux costumes, accessoires, coiffures, montage et démontage des gradins, et au services du bar et confiseries lors des séances, sans oublier les agents municipaux. Nous ne le répéterons jamais assez ; un grand MERCI à toutes ces personnes !

La GOROUÉE fête ses 45 ans cette année et nous sommes très heureux de la longévité de notre troupe... En attendant le prochain spectacle, nous souhaitons aux saint-paulais, à toutes les associations et à la municipalité, une très belle année 2026.



CONTACT

Léopoldine BLANCHARD
• 06 47 85 78 13
• lagoroueastpaul@gmail.com
• [lagorouee.saintpaul](https://www.facebook.com/la.gorouee.saintpaul)

Cabaret Saint Paul

Une nouvelle saison débute

Cette nouvelle année est l'occasion de nous projeter vers notre nouveau spectacle intitulé : Tapis rouge.

Comme à son habitude, la Troupe répète sketches et chansons depuis plusieurs mois. Dans les coulisses, les techniciens décors, son, lumière, ..., s'affairent pour que le spectacle prenne forme. Pendant ce temps, les plus gourmands de l'association se réunissent pour le choix du repas et des boissons. Rien n'est laissé au hasard pour que tout soit prêt lorsque les projecteurs s'allumeront lors de la première qui aura lieu le 28 février ! Cette année encore, 6 associations Saint Paulaises participeront au service lors des soirées : Farfadets football, Farfadets tennis de table, OGEF, Familles rurales, les Jeunes farfadets et la Société communale de chasse. Les bénéfices leur seront ensuite reversés ainsi qu'à une association caritative.



En 2025, nous avons ainsi soutenu l'association AOPA, qui accompagne des enfants atteints de cancer suivis aux CHU de Nantes et Angers, en remettant un chèque de 2 400 €. Cette année, le spectacle aura lieu : le samedi 28 février, le 1^{er}, 7, 8, 13, 14, 15, 21, 22, 28, 29 mars, le 4 et 5 avril. La vente de places aura lieu le vendredi 23 janvier. Nous vous souhaitons d'ici là une très belle année 2026 !



CONTACT

Laetitia VINCEDEAU
• 02 51 61 21 68
• cabaretsaintpaul85@gmail.com

Patrimoine St Paulais

Événements de l'année 2025

L'année 2025 a été pour le Patrimoine St Paulais riche d'événements.

- Dans le cadre de la rénovation de l'église, nous avons vécu le grand départ pour une restauration de la cloche de 1538, deuxième plus ancienne de Vendée, du côté de l'Autriche, dans une entreprise spécialisée, aussi âgée que la cloche. Nous étions nombreux à la voir s'envoler dans le ciel St Paulais et nombreux aussi à venir, le temps d'un week-end à la mairie, pour l'admirer de près, en pensant à tout ce qu'elle a traversé en plus de 500 ans.



Après 3 mois, elle nous est revenue, a reçu la bénédiction et a rejoint ses deux « jeunes sœurs » de 1858 et 1912.

Parmi les autres événements de l'année, citons :

- La fête de la Nature qui nous a emmenés à la découverte du petit monde fascinant des insectes.
- Les travaux qui se poursuivent tout au long de l'année, autour d'une équipe de bénévoles motivés. En plus de l'entretien du petit patrimoine, cette année, elle a commencé la rénovation du Calvaire de la rue de l'église, chantier important pour redonner une nouvelle jeunesse à cet imposant monument.
- Le Patrimoine, c'est aussi la transmission, notamment auprès des enfants : pour présenter de vieux objets, ou raconter la vie d'autrefois, pour proposer des visites, comme celle du Boistis-sandeau dans le cadre du Passeport du Civisme.

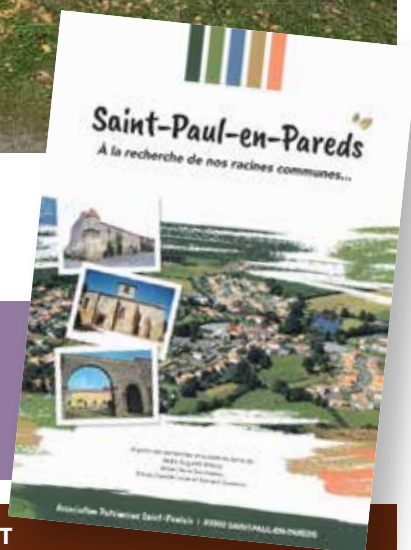


Alors si le cœur vous en dit, n'hésitez pas à nous rejoindre, à nous partager vos photos, vos documents, vos souvenirs aussi, ils enrichiront l'histoire passionnante de Saint-Paul-en-Pareds, et serviront aux générations futures pour continuer à faire vivre ce petit coin de bocage.

Et n'oubliez pas le livre « Saint-Paul-en-Pareds, à la recherche de nos racines communes... ». Un bel héritage que nous ont laissé les abbés Auguste Billaud et Denis Sourisseau, ainsi que Camille Lucas. L'histoire locale de Saint-Paul-en-Pareds, des valeurs humaines laissées par ceux qui nous ont précédés et que nous pourrions à notre tour transmettre aux générations futures. Cet ouvrage représente notre histoire, notre identité.

Toute l'équipe du Patrimoine vous souhaite le meilleur pour l'année 2026.
Pour le Patrimoine,

Pauline Loizeau



CONTACT

Pauline LOIZEAU

• 06 22 66 83 31

• patrimoinestpaulenpareds@gmail.com

Bibliothèque

La BD à l'honneur au mois de février

Les bibliothécaires du Pays des Herbiers participent une nouvelle fois au mois de la bande dessinée.

Au programme :

Rencontre avec Marzena SOWA, illustratrice de la BD « Petit Pays »

Exilés au Burundi, Gaby et Ana, enfants métis franco-rwandais, voient leur quotidien joyeux bousculé par la guerre civile. Alors que leur famille se déchire, le génocide des Tutsi au Rwanda voisin vient mettre un terme à leur innocence. D'ailleurs, déjà à l'école, Gaby assiste à une bagarre entre un Tutsi et un Hutu, que rien ne semble pourtant séparer si ce n'est - d'après son père - la forme de leur nez...

Mené par Marzena SOWA et Sylvain SAVOIA, l'adaptation du best-seller à résonance autobiographique de Gaël Faye - prix Goncourt des lycéens 2016 - qui a lui-même choisi les auteurs de Marzi parmi les nombreux projets présentés. Aussi magnifique que poignant.

Jeudi 12 février à 20h à l'Auditorium de la Tour des Arts, Les Herbiers

Tout le programme à retrouver sur
<https://bibliotheques.paysdesherbiers.fr/>



Et aussi

- Rencontre et présentation de BD jeunesse avec la librairie les 3 mondes
- Deux temps de jeux autour de Manga-lore, jeu pour découvrir et sensibiliser autour du manga



HORAIRES

La bibliothèque élargit ses heures d'ouvertures en 2026 !

Horaires d'ouverture :

• **Mardi** : de 17h à 19h

• **Samedi** : de 10h à 12h

Merci à toute l'équipe des bénévoles qui permet de :

Tenir les permanences,

La réalisation des animations

Le rangement de la bibliothèque

N'hésitez pas à vous faire connaître et agrandir cette équipe afin de permettre le maintien des ouvertures de la bibliothèque.

UNC-AFN Saint-Paul-en-Pareds

L'année de notre section est rythmée par les commémorations des armistices du 8 mai et 11 novembre. Nos portes drapeaux peuvent aussi être amenés à participer à d'autres manifestations, comme les différents hommages à Georges Clémenceau, à Mouchamps. Ils ont, cette année aussi, été invités à la prise d'armes du nouveau commandement de la brigade Les HERBIERS-St FULGENT, le 16 octobre 2025, dans la cour du château du Boistissandeau. Autant de moment de recueillement pour porter haut les couleurs du drapeau français et ses valeurs.

Faire mémoire pour la paix

Une première étape a été impulsée par les élus du Pays des Herbiers en 2018, avec le lancement du **passport du civisme**. La mise en œuvre d'actions individuelles ou collectives dans le cadre du passeport, a pour objectif de transmettre aux élèves de CM2, un certain nombre de valeurs aux jeunes générations. Les familles, comme l'ensemble des habitants, sont également associés lors des commémorations, pour rappeler le sens et l'histoire qui explique que le 8 mai et le 11 novembre sont des jours fériés.

Le samedi 6 juillet 2024, à l'occasion des **110 ans de la gare des Herbiers**. Une deuxième étape a été importante avec la remise du drapeau de devoir de mémoire, aux jeunes St Paulais.

Le drapeau « **Devoir de Mémoire** » est témoin de l'engagement des jeunes générations, pour continuer à se souvenir et à rendre hommage au sacrifice de leurs aînés, qui se sont battus pour sauvegarder la paix et la liberté. A chaque commémoration au monument au mort de Saint-Paul-en-Pareds, il est confié à un jeune qui porte le drapeau devoir de mémoire, à côté de nos portes drapeaux UNC-AFN.

Mais il nous fallait aller plus loin pour **soutenir notre section UNC-AFN**. C'est pourquoi un groupe de sympathisants a commencé à se réunir et réfléchir, à comment perdurer ce devoir de mémoire sur notre commune, pour soutenir nos anciens combattants vieillissants. Ce groupe, ouverts à tous, a choisi de se réunir sous une expression qui fait sens pour le plus grand nombre : « **Faire mémoire pour la paix** ». En concertation avec nos aînés, chacun a pu s'exprimer, pour préciser comment envisager l'avenir de ces temps de commémorations dans notre commune.

- Le maintien des temps de commémorations du 8 mai et du 11 novembre, sur notre commune, a fait l'unanimité.
- Le rapprochement d'une autre section n'est pas d'actualité
- Le choix sera laissé à chaque membre, soit de devenir soldats de France, soit de rester sympathisant

Un grand merci à tous ceux qui portent cette réflexion et donne de leur temps en nous rappelant la fragilité de la paix.

N'oublions pas que « **La mémoire est un héritage autant qu'elle est une leçon** » !



Vous souhaitez devenir soldats de France ou sympathisants ?

Les Soldats de France sont les héritiers du monde combattant. Ils ont pour mission de maintenir les valeurs citoyennes du « pays des droits de l'homme » et sont appelés à assurer la relève des sections communales.

La section UNC-AFN de Saint-Paul-en-Pareds ne compte pas de soldats de France en ses rangs. Il est donc temps de faire appel aux bonnes volontés pour renforcer notre section !

N'hésitez pas à faire connaître votre candidature à l'accueil de la Mairie ou en envoyant un message à mairie@saintpaulenpareds.fr !

Par avance Merci à tous ceux qui rejoindront la section de Saint-Paul-en-Pareds.

Enfance - Jeunesse et famille

MOT DE L'ÉLU



Christelle BOURMAULT
Adjointe
«Service à la personne»

L'enfance, la jeunesse et la famille occupent une place importante dans la vie de notre commune. Notre rôle, soutenir les coûts de fonctionnement de notre école, de l'accueil périscolaire et des temps de vacances pour permettre aux enfants et aux familles de st Saint Paul en Pareds de trouver un accueil adapté à leurs besoins au plus proche de chez eux. Là encore, la place des bénévoles est essentielle pour porter la voix des familles et contribuer à l'animation des événements plus festifs qui viennent soutenir soit l'investissement, soit les nombreuses animations qui permettent aux enfants de découvrir, rêver, et vivre ensemble de nouvelles aventures.

En plaçant l'enfance-jeunesse au centre de notre action, nous construisons ensemble une commune vivante, dynamique et tournée vers l'avenir !

Merci à tous pour votre engagement au côté des plus jeunes !

Restauration scolaire

Ce sont 140 enfants qui profitent du service restauration scolaire. Les enfants sont accompagnés de :

- Estelle, responsable du service
- Frédérique, adjointe à la responsable du service,
- Nathalie, Blandine, Nina pour l'accueil et le service
- Justine pour l'animation sur le temps de pause.

Un grand merci à nos bénévoles pour leur aide auprès de l'équipe. Nous sommes toujours à la recherche de soutien auprès de nos agents alors n'hésitez pas à vous faire connaître à la mairie ou auprès d'Estelle si vous pouvez nous donner ponctuellement un coup de main.

Merci à toutes de permettre aux enfants de passer un bon moment sur ce temps de pause méridienne.

En cas d'absence, merci de bien vouloir prévenir Estelle avant 9h00 au **06 01 15 63 42** ou cantine@saintpaulenpareds.fr



CME

Les enfants élus au Conseil Municipal des Enfants ont cette année encore eu beaucoup d'idées, d'envie et de courage pour leur année de mandat :

- **Découverte** : en visitant et partageant la passion du métier d'agriculteur
- **Solidarité** : en livrant les pommes de terre à l'épicerie
- **Plantation** : de haie bocagère avec les chasseurs
- **Partage** : avec nos aînés de la MARPA
- **Ecocitoyenneté** : en participant à la balade écocitoyenne pour maintenir notre commune propre

Merci à nos farfadets pour la plantation et la récolte des pommes de terre, à toutes les personnes qui nous partagent leurs passions sur la nature, les plantations...

Bravo et merci à eux !



Argent de poche

Tu as plus de 16 ans et moins de 18 ans, tu veux avoir la possibilité de faire une première expérience professionnelle, Tu veux t'impliquer dans ta commune et participer à l'amélioration du cadre de vie ? Tu veux découvrir les missions d'une commune à travers le travail de nos agents ?

Alors inscrit-toi et rejoint-nous sur des ½ journées pendant les vacances scolaires.



OGEC Sacré Cœur

L'OGEC, une équipe engagée pour une école toujours plus vivante.

Pour cette nouvelle année, nous repartons avec six classes. La composition des classes 2025/2026 est la suivante :

- **PS/MS** : 25 élèves avec Sophie PASQUIER et Tiphaine GONNORD
- **MS/GS** : 24 élèves avec Anne-Sophie BOTTON et Cathy PENAUD
- **CP/CE1** : 25 élèves avec Blandine PIVETEAU
- **CE1/CE2** : 24 élèves avec Aurélie GUILLOTEAU
- **CM1** : 21 élèves avec Christine CORMERAIS
- **CM2** : 21 élèves avec Freddy PIVETEAU et Nathalie MOUSSION

Nous accueillons également cette année Marion Chatry (PS/MS/GS) en contrat d'apprentissage ainsi que deux AESH et une enseignante spécialisée.

Après une belle rentrée scolaire, tout le monde a repris ses marques. Des projets se sont concrétisés cette année (végétalisation de la cour de l'école, modernisation d'une salle de classe), d'autres vont encore animer l'année scolaire pour l'équipe de l'OGEC :

- **Les services aux soirées cabaret**
- **La kermesse** : le dimanche 14 juin 2026

Nous vous remercions pour votre participation active à chaque manifestation. Votre implication et votre soutien dans l'école font qu'aujourd'hui nos enfants apprennent chaque jour dans de meilleures conditions.

Cette année le bureau change, Corentin GABORIAU et Camille SOURISSEAU prennent la présidence de l'OGEC. Pour les accompagner, Floriane BOSQUE en tant que secrétaire et Elodie DEVAUD en tant que trésorier. Merci au bureau précédent pour son implication.

L'équipe OGEC voit quelques membres partir.

Nous allons remercier Maureen VERONNEAU et Johanna KERIVEN.

Pas de nouveaux arrivants cette année pour l'OGEC, si vous souhaitez participer à la vie de l'école n'hésitez pas à vous rapprocher d'un de nos membres. Réunion tous les premiers mardis du mois.

À bientôt sur les prochaines manifestations.

APEL

APEL : Ensemble, avec nos enseignants, pour nos enfants.

L'APEL est l'Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre, créée il y a plusieurs années dans notre école. Elle a pour vocation d'accompagner les parents dans leur quotidien et de participer à la vie éducative des enfants, en lien avec l'équipe pédagogique.

En 2025, l'APEL a organisé plusieurs actions et événements tels que le café de la rentrée, le carnaval, le bol de riz, les photos scolaires, et la vente de gâteaux BIJOU.

L'ensemble de ces actions a permis d'investir dans de nouveaux livres pour la bibliothèque de l'école, de financer des transports de sorties scolaires et des sorties au cinéma pour les enfants de l'école. Nous remercions Sabrina et Elodie pour leur implication pour l'école et pour les enfants ces dernières années.



Pour l'année 2025-2026, nos 9 membres préparent plusieurs événements afin de pouvoir financer :

- **Le renouvellement de la décoration de Noël de la cour,**
- **Le transport des voyages scolaires,**
- **Les actions liées au projet pédagogique de l'année**



RENSEIGNEMENTS

Corentin GABORIAU

• 07 86 42 15 39

• ogec@stpaulenpareds-sacrecoeur.fr

• <https://stpaulenpareds-sacrecoeur.fr>



À noter

- **Bol de riz** : 3 avril 2026
- **Carnaval** : 10 avril 2026



RENSEIGNEMENTS

Justine REMIGEREAU

• 06 31 64 39 23

• apel@stpaulenpareds-sacrecoeur.fr

• <https://stpaulenpareds-sacrecoeur.fr>

Familles Rurales Saint-Paul-en-Pareds



L'association a poursuivi l'ensemble de ses projets sur l'année 2025. En effet, les bénévoles se rencontrent plusieurs fois dans l'année pour continuer d'enrichir les projets et les services. Les co présidentes, Eloïse COUIN et Emilie BRIAUD, rappellent que l'association Familles Rurales de Saint-Paul-en-Pareds est à destination des familles et de la population des habitants de la commune.



CONTACT

Co-Présidentes :

Emilie BRIAUD et Eloïse COUSIN

• 02 51 92 02 41

• famillesruralesstpaulenpareds@gmail.com

Pour rappel, voici les différents services gérés par cette association : L'accueil de loisirs, périscolaire « Les Polichinelles », Le service jeunesse, La gym adulte, la MARPA, l'expression corporelle, un logement à Luz Ardiden dans les Pyrénées, le basket loisirs, l'atelier de jus de pommes. Vous trouverez ci-dessous un point annuel par service :

Les Polichinelles



L'année 2024-2025 fut une année remplie de beaux projets aux Polichinelles

En effet, les enfants et l'équipe d'animation ont travaillé sur le thème de la nature. Ils ont pu fabriquer un hôtel à insectes, créer un jardin, semer des légumes, randonner dans les bois... Un deuxième thème était également mis à l'honneur cette année : les différences. Les enfants ont donc pu découvrir les différences qui caractérisent un être humain dans la bienveillance et l'acceptation des autres.

Nous avons terminé l'année scolaire 2024-2025 par un bel été rempli d'activités, de rires et de bonne humeur. En effet, les enfants ont plongé dans le thème des rêves durant tout l'été. Il sont également pu profiter de séjours dans un superbe cadre de verdure au

camping de la Tardière. De superbes vacances avec pleins de souvenirs dans la tête.

La commission de bénévoles qui coordonne l'accueil de loisirs s'est quant à elle agrandie avec l'arrivée de 3 nouvelles adhérentes. Vous pouvez donc solliciter Eloïse COUSIN, Cosette SOURISSEAU, Maxence DEPLANNE, Adeline SARRAZIN, Adeline ARNAUD, Elodie VILLENEUVE, Audrey RETAILLEAU, Jenny ENFRIN, Lorène MEUNIER et Marion NICOLAS pour tout sujet en lien avec l'accueil de loisirs.



CONTACT

• 02 51 92 02 41

• periscolairesaintpaul@gmail.com

• f acm.lespolichinelles

Service Jeunesse

Le Service Jeunesse de Saint-Paul-en-Pareds : une année bien remplie !

Le Service Jeunesse de Saint-Paul-en-Pareds continue de proposer de beaux moments de partage et de découverte aux jeunes de la commune ! À chaque période de vacances, quatre activités sont organisées : sport, sorties en plein air ou encore escapades hors de la commune... il y en a pour tous les goûts !

L'été reste bien sûr un temps fort avec le séjour du mois de juillet. Pour l'année 2025, 18 jeunes ont participé à un séjour du côté de Sallertaine. Au programme deux journées de canoé, une nuit en bivouac dans les marais et découverte du paddle et du kayak. Ce séjour a eu lieu du 30 juin au 4 juillet 2025. Toujours très attendu, c'est l'occasion pour les jeunes de vivre ensemble une belle aventure, dans une ambiance conviviale et pleine d'énergie.



Pour l'année 2025-2026, un projet créatif et coloré verra le jour : la réalisation d'un graff sur le transformateur du lotissement du Val-du-Petit-Lay. Ce projet permettra aux jeunes de s'impliquer dans l'embellissement de leur cadre de vie, tout en exprimant leur talent artistique.

Et parce que les beaux projets se préparent aussi grâce à un bon esprit d'équipe, plusieurs actions d'autofinancement sont prévues : fabrication et vente de jus de pommes, vente de pizzas et vente de gâteaux. Les bénéfices permettront de financer une sortie au Futuroscope à l'été 2026.

Bravo à tous les jeunes et à l'équipe du Service Jeunesse pour leur dynamisme et leur engagement !

Service jus de pommes

Ils sont revenus cette année :

Christian, David, Nicolas, Simon, Bernard, Philippe.

Pleinement satisfaits, ils nous livrent leurs impressions.

L'atelier jus de pommes est un véritable outil pédagogique :

On fabrique notre propre jus de pommes de A à Z.

On broie, on monte le presseoir, on goûte, on filtre, on pasteurise et on met en bouteille.

En plus ce n'est pas cher : 30 centimes si on vient avec la bouteille, 75 centimes si l'association fournit la bouteille.

On y vient en Association, c'est le cas de Handi Espoir dont ses adhérents apprécient beaucoup le concept.

On y vient en familles, et si c'est les enfants qui ramassent les pommes, alors on contribue à leur éducation.

Parlez-en autour de vous !



CONTACT

Dominique CAILLAUD
06 47 82 63 33

L'expression corporelle



Pour la saison 2024-2025, 17 jeunes filles ont passé l'année à préparer un spectacle sur le thème de la fête foraine. Le gala s'est déroulé dans la salle polyvalente de Saint-Paul-en-Pareds sous les applaudissements des familles venues les encourager.

Les enfants sont récupérés à la sortie de l'école par Carole (professeur d'expression corporelle) tous les jeudis pour participer à une heure de cours dans la joie et la bonne humeur.

À noter dans vos agendas, le prochain gala est programmé au mercredi 24 Juin 2026.

La gym adulte :

Les cours ont lieu les jeudis à la salle de sport de 18h15 à 19h15 et de 20h30 à 21h30 .

La saison 2024-2025, 52 licenciées sont venues participer aux cours de gym assurés par Carole et Caroline.

Durant les cours, les maîtres mots sont transpiration, efforts, musique et bonne humeur !



CONTACT

Gym adulte / expression corporelle :
gymfrstpaul@gmail.com

Le basket loisirs



Le basket loisirs permet de pratiquer une activité sportive tout en prenant un maximum de plaisir !

Elles étaient 10 joueuses sur la saison 2024-2025. Les entraînements ou les matchs se déroulent le mercredi soir à la salle de sport à 20h30.

Des soirées qui permettent de faire du sport mais également de passer un moment convivial !

N'hésitez pas à venir les encourager !



CONTACT

famillesruralesstpaulenpareds@gmail.com

Location Luz Ardiden



Cette jolie résidence, située au cœur des Pyrénées, vous accueillera tout au long de l'année. Le logement est tout équipé et peut recevoir jusqu'à 8 personnes. Idéalement situé à proximité notamment des stations de ski, du Parc national des Pyrénées et de plusieurs cirques tel que Gavarnie. Cette année, une dizaine de familles ont pu profiter de ce cadre exceptionnel. Que vous soyez montagne d'hiver ou bien montagne d'été, les activités ne manqueront pas ! Les locations se font du samedi au samedi. N'hésitez pas à nous contacter !



RÉSERVATIONS LUZ ARDIDEN

- Franck VOISINE : 07 89 57 19 48
- Yvan PASQUEREAU : 02 51 64 67 93

Les bénévoles et les salariées de l'association Familles Rurales sont déjà au travail pour proposer des activités et des événements de qualité à l'ensemble des familles de Saint-Paul-en-Pareds pour l'année 2026. Ce sera le retour du week end Structures gonflables ! Vous pouvez noter l'assemblée générale qui est fixée au **Mardi 28 Avril 2026**.

Groupement transport scolaire du Pays des Herbiers

Transport scolaire

La sécurité des élèves utilisant les transports scolaires est une priorité. Le port du gilet de haute visibilité (souvent vert fluorescent) est une mesure clé de prévention routière. Le gilet signale la présence des élèves, notamment aux heures de faible luminosité (matin, soir, hiver). La couleur et les bandes rétro réfléchissantes rendent l'élève visible jusqu'à 160 mètres pour les automobilistes, contre moins de 30 mètres sans.

Il est généralement obligatoire de porter le gilet pendant toute la durée du trajet scolaire : sur le trajet piéton entre le domicile et le point d'arrêt, à l'intérieur du véhicule. Les conducteurs signalent les élèves ne portant pas leur gilet aux services de transport, pouvant mener à un contact avec les parents pour faire appliquer le règlement, et dans de rares cas, à des sanctions (exclusion temporaire ou définitive en cas de refus persistant). Le port de la ceinture de sécurité est obligatoire pour tous les passagers dès l'installation. La ceinture est conçue pour réduire les risques de blessures en cas de collision ou de retournement. Elle maintient le passager à son siège, empêchant l'éjection ou les mouvements brusques. Il est du devoir de l'élève de s'attacher et de rester attaché, et des transporteurs/ATS de s'assurer du respect de cette règle.

La sécurité passe par le bon déroulement du voyage, le respect du matériel et d'autrui. Les AO2 et les transporteurs veillent à ce que le nombre maximal de passagers ne soit pas dépassé, assurant que chaque élève ait une place assise et attachée. Les comportements perturbateurs (chahut, dégradation du matériel, non-respect du conducteur ou ATS etc) sont gérés par le conseil Régional ou l'AO2. En conclusion, la sécurité du transport scolaire est un dispositif complet qui allie visibilité accrue (gilet), protection physique (ceinture) et gestion du comportement et des effectifs à travers une responsabilité partagée.



CONTACT

- Lucie ROUZEAU
- 06 02 26 25 41
- transport.scolaire@orange.fr

Mam les Pitchouns

Encore une belle année à la MAM Les Pitchouns !

L'année écoulée a une nouvelle fois été bien remplie à la MAM Les Pitchouns. Nos huit « grands » ont pris le chemin de l'école, et nous affichons désormais complet jusqu'en septembre 2027 !

Les enfants, âgés de 2 mois à 3 ans, découvrent, explorent et partagent chaque jour de bons moments à travers les activités adaptées à leur âge. Nous participons également à des temps extérieurs, comme les séances bébés lecteurs ou les matinées d'éveil avec les assistantes maternelles à domicile, accompagnées d'une référente du RPE des Herbiers.



CONTACT

- La Mam les Pitchouns est ouverte du lundi au vendredi de 7h à 18h30.
- Émilie DESLANDES
- 29 rue des hirondelles
- 07 68 36 87 42
- les.pitchouns@yahoo.fr
- [f MAM Les Pitchouns](https://www.facebook.com/MAM-Les-Pitchouns)
- [m_mam_les_pitchouns](https://www.instagram.com/mam_les_pitchouns)

À noter

Et pour bien commencer 2026, voici les prochaines dates à noter dans vos agendas :

- **Février** : vente de pizzas
- **Avril** : vente de gâteaux St Michel

Comme chaque année, diverses manifestations seront organisées afin de récolter des fonds. Ces actions nous permettent d'investir dans de nouveaux jeux et d'organiser des sorties enrichissantes. Cette année, les enfants ont eu la chance de se rendre au Bois Étoilé, où ils ont découvert les trésors de la forêt.

Un grand merci aux habitants de Saint-Paul-en-Pareds pour leur soutien et leur participation !

Les P'tits Lutins

Les nouvelles aventures des P'tits Lutins !

Sur la commune de Saint-Paul-en-Pareds, nous sommes 6 assistantes maternelles indépendantes : Nadine, Sylviane, Dolorès, Alcina, Cindy et Louisiane, ainsi qu'une MAM composée de 4 professionnelles. Vous pouvez retrouver nos coordonnées sur le site de Vendée Enfance. Une fois par mois, nous nous retrouvons dans les locaux de la périscolaire «Les Polichinelles» de septembre à juin. Ces matinées permettent aux enfants de se familiariser à la vie de groupe, de découvrir de nouveaux jeux, de nouvelles activités, de se sociabiliser. Nous avons également la chance de pouvoir participer aux animations du RPE (Relais Petite Enfance) des Herbiers. Celles-ci permettent de sensibiliser les enfants à la musique (éveil musical avec Alice à Saint-Paul-en-Pareds), aux livres (bébés lecteurs Saint-Paul-en-Pareds), à la motricité sur structures (éveil ludique au dojo des Herbiers) et à la culture lors de spectacles et fêtes comme Noël et le carnaval...si essentiels à la construction de l'enfant.

En ce début septembre, Les P'tits Lutins se sont retrouvés avec grand plaisir pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux petits arrivants chez les tatates. Nous reprenons l'année avec de beaux projets !



Septembre, développer le «Goût» chez l'enfant avec la cueillette de fruits et légumes dans le magnifique jardin du Boitissandeau (Merci Manodély !), suivi d'un atelier cuisine et dégustation des produits récoltés. Nous renouvellerons ce projet au printemps avec de nouveaux produits de saison.

Octobre, tous en rose pour la marche de la «Joséphine». Vous pourrez croiser nos convois de poussettes, en balade lors de matinées ensoleillées, au parc de jeux ou encore au city stade ! C'est toujours un plaisir de nous retrouver entre enfants, tatates et les copains de la MAM. Nous ne manquons pas également de venir rendre de petites visites aux résidents de la Marpa comme chaque année. Nous pourrions ainsi retrouver les rires et les chansons entre petits et grands et renouer avec cet échange intergénérationnel si important.



CONTACT

- Nadine GRELET
- 06 42 75 90 50
- grelet.nadine@gmail.com

Programme parentalité

Conférence « Être beau-parent : quelle est ma place ? »

Le Pays des Herbiers dans le cadre de son programme Grandir en Famille, convie Julie Sorin et Nathalie Hay Feuildet, thérapeutes conjugales et familiales pour aborder la place d'être « beau-parent » dans une famille recomposée.

Famille recomposée : comment trouver sa place en tant que beau-parent ?

Animée par deux spécialistes, cette conférence propose un éclairage à la fois concret et déculpabilisant sur les réalités de la vie en famille recomposée. À partir d'exemples issus du quotidien, Julie Sorin et Nathalie Hay Feuildet invitent à poser un regard apaisé et bienveillant sur cette nouvelle forme de parentalité.



Mardi 13 janvier 2026 de 18h30 à 20h / Tour des Arts, 20 rue des Arts, Les Herbiers / Gratuit – Places limitées, inscription conseillée

Prochaine conférence :

Grandir inquiet à l'ère des réseaux sociaux

par Jocelyn Lachance, sociologie.



Stories, likes, filtres, messages... Pour les jeunes générations, les réseaux sociaux font partie intégrante de la vie quotidienne. Mais derrière les écrans et les selfies se cachent parfois des émotions plus complexes : anxiété, peur, incertitudes... Cette conférence vous propose un éclairage clair et accessible sur les mécanismes à l'œuvre entre réseaux sociaux

et santé mentale chez les jeunes. Elle vous donnera des clés pour mieux comprendre leurs comportements en ligne, détecter les signes de mal-être, et nourrir un dialogue ouvert et bienveillant autour du numérique.

Mardi 24 mars de 18h30 à 20h, Tour des Arts, Les Herbiers / Gratuit – Inscription obligatoire

Spectacle humour « Parents »

par Mélissa Billard et Fred Menuet. Mise en scène par Aude Cogny-Goubert. Un duo décapant pour dédramatiser la parentalité

Être parent, c'est merveilleux... mais c'est surtout crevant, frustrant, imprévisible, et souvent très drôle (avec un peu de recul) ! Dans leur

spectacle Parents, Mélissa et Fred, duo d'humoristes devenu viral grâce à leurs vidéos sur les réseaux sociaux, s'attaquent avec tendresse et beaucoup d'humour aux grands défis de la vie de famille : éducation positive, charge mentale, crises de nerfs, contradictions du quotidien... Tout y passe, sans tabou, avec un sens de l'observation redoutable.



Vendredi 3 avril à 20h, Théâtre Pierre Barouh, Les Herbiers / Tarif unique : 5 €
Inscription et programme complet sur : <https://www.paysdesherbiers.fr/grandir-en-famille-programme-des-animations/>



Les Jeunes Pousses : un lieu convivial pour bien grandir !

Depuis près de 4 ans, les professionnelles du Relais Petite Enfance du Pays des Herbiers donnent rendez-vous aux parents et aux enfants de moins de 3 ans dans un Lieu d'Accueil Enfant Parent nommé « Les Jeunes Pousses ».



Pourquoi venir au L.A.E.P. ?

- lutter contre l'isolement en sortant de la maison.
- sociabiliser les enfants avant leur entrée à l'école. Ils rencontrent ainsi d'autres enfants dans un espace différent de celui de la maison ;
- renforcer la relation parent-enfant : les professionnelles du Relais Petite Enfance du Pays des Herbiers sont formées à l'écoute. Ainsi, les parents peuvent échanger entre eux, ou avec les professionnelles sur des thématiques et également partager leurs expériences.

Tous les lundis et jeudis jusqu'à juillet 2026 (hors vacances scolaires et jours fériés). Centre accueil enfance du Brandon, rue Michel Favreau, Les Herbiers.

Gratuit – Entrée libre entre 9h15 et 12h

Séances spéciales familles

Les frères et sœurs sont les bienvenus. Les jeux proposés s'adressent plus particulièrement aux enfants de moins de 6 ans.

- Lundi 16 février et jeudi 19 février 2026
- Lundi 13 avril et jeudi 16 avril
- Lundi 6 juillet et jeudi 9 juillet

Entrée libre de 9h15 à 12h / Dojo de Massabielle, avenue Massabielle, Les Herbiers / Gratuit, ouvert à tous

Sports & Loisirs

MOT DE L'ÉLU



Christelle BOURMAULT
Adjointe
«Service à la personne»

Le sport c'est la santé !

Merci à nos associations sportives et leurs bénévoles pour apporter au plus près des st paulais une offre de sport diversifiée !

Grâce à eux, nos équipements sportifs : terrain de foot, salle de sport, city, sont optimisés par leur taux d'occupation. Un merci tout particulier aux bénévoles qui donnent un coup de main précieux pour l'entretien des locaux (vestiaires), des chemins, sans eux nous ne pourrions maîtriser les coûts de fonctionnement. Que 2026 soit l'année de tous les exploits !

Farfadets Football

Bonjour amies St Paulaises et amis St Paulais

La saison 2025/2026 est lancée. Fiers ? OUI. Heureux ? Évidemment. Soulagés ? En effet. Après une année de découverte de la D2, cette année encore, nous devons obtenir le maintien grâce à cette expérience et au travail collectif. Nous n'y arriverons pas si nous ne tirons pas dans le même sens. Cela va de soi... c'est valable pour toutes nos équipes.

L'équipe C s'est régalée et elle nous a régales la saison dernière. Les valeurs d'amitié, de confrérie et d'entraide qu'ils ont montrées profitent à nos 2 autres équipes. C'est grâce à cela que l'équipe B rebondira et jouera les premiers rôles de son groupe pour tendre vers une montée en D4.

Le club est bien garni mais il nous manque des arbitres bénévoles. Gaël GRELIER officie toujours au plus haut niveau départemental. Nous aurons d'ailleurs l'occasion de le suivre toute l'année et vous pourrez l'accompagner le dimanche. Il se fera un plaisir de partager sa passion et vous fera découvrir le monde de l'arbitrage. Je le redis : nous avons un fort besoin de bénévole pour accompagner nos 3 équipes. Sans nos arbitres, nos équipes ne joueront pas.



Notre Groupement Jeune Ardelay - Saint-Paul-en-Pareds continue la formation de nos futurs séniors. Pour notre GJ, le challenge est d'accéder au plus haut niveau départemental de chaque catégorie et de bien figurer dans les coupes régionales et départementales. Pour la première fois nous allons jouer en Région avec une de nos équipes. En effet

les U19 sont en R2. Bravo à nos joueurs mais aussi à Clément RONDEAU, le coach de cette catégorie. Pavel GICQUEAU, notre Farfadet, rejoint l'équipe d'éducateur (Mathéo COU-TAND et Clément RONDEAU). Ils prennent en charge la formation des 220 joueurs (environ 20% venant de Saint-Paul-en-Pareds). Les parents/dirigeants sont également très importants. Sans le bénévolat nos enfants ne peuvent pas jouer. L'ambiance est vraiment

bonne et si vous le souhaitez, il est encore possible de devenir dirigeant. N'hésitez pas à vous faire connaître.

Un groupe soudé, des valeurs saines et des partenaires mobilisés : voilà Les Farfadets Football. On espère vous croiser le week-end autour des terrains et comme on dit maintenant :

« ALLEZ LES ST PAUL »

Le bureau des FARFADETS FOOTBALL.



CONTACT

Etienne BOUFFANDEAU

• 06 25 70 08 03

• e.bouffandeau@gmail.com

• <https://farfadets-football.fr/>

• farfadetsfootball/



Farfa des Raids

Succès monstre pour la Farf'Halloween 2025 à Saint-Paul-en-Pareds !

L'association Farfadesraids a encore marqué les esprits cette année avec l'organisation de la désormais célèbre Farf'Halloween le 31 octobre 2025 à Saint-Paul-en-Pareds. Cet événement nocturne a transformé le cadre du Château du Boistissandeau et sa forêt hantée, le village du Bois-Joly et les rives du Lay en un immense terrain de jeu, attirant plus de 300 participants de tous âges.

Petits et grands aventuriers ont ainsi pris le départ pour une course d'orientation ou une randonnée familiale inoubliable. Sous une lune embrumée et une météo clémente, les participants ont recherché les précieuses balises sur un circuit pimenté par un suivi mémo, des liaisons obligatoires et des balises en azimut et en mémo show. Les mini-sorcières, zombies ou autres créatures de la nuit se sont lancés quant à eux dans une quête passionnante : retrouver le grimoire renfermant la potion secrète des Farfas, ajoutant une touche d'énigme et de magie à leur parcours. Au-delà de l'aspect sportif et ludique, la Farf'Halloween a aussi revêtu une dimension solidaire en reversant une partie des profits à l'association « Les Petits Pas de Justine », qui est venue prêter mains fortes à l'organisation.

Merci et à tous les bénévoles et à tous les participants pour cette belle soirée, qui a su allier sport, frissons et convivialité ! Et maintenant que nous réservent les Farfas pour leur prochaine édition ?



CONTACT

Amateurs de sport nature, venez rejoindre la team en contactant Alban BRIAUD

- 06 14 84 44 31
- alban.briaud@gmail.com
- <http://farfadesraids.webnode.fr>

Les Farfa'pieds

Marcher, découvrir pour son plaisir en convivialité

Nore effectif d'adhérents est toujours stable avec 81 personnes inscrites cette année où nous avons atteint la barre des 50 marcheurs lors d'une de nos sorties hebdomadaires. Quelques personnes de communes extérieures sont venues nous rejoindre cette année encore, profitant de notre encadrement et organisation avec nos 4 marches à allures et distances différentes, ce qui permet à chacun de choisir celle qui lui convient.



Cette année 2025 nous a fait randonner sur une quinzaine de communes environnantes avec quelques nouveautés. Nous avons dans notre catalogue de circuits une cinquantaine de randonnées possible sur les communes extérieures, et pratiquement 40 au départ de notre commune, ceci nous permet dans l'année d'avoir un planning varié et diversifié.

Chaque trimestre nous organisons un pot de convivialité au retour de notre marche, moment d'échange et de réconfort bien apprécié. Tout comme nos sorties marche/pique-nique à la Garnache, La Tardière et puis Clisson. La dernière marche de juin avant la coupure de juillet-août sur la commune de Péau puis sa restauration à la Guinguette de l'Aubraie sous le soleil à été un vrai plaisir.

Merci, adhérents pour votre complicité, et bonne année 2026 à tous.



CONTACT

- Bernard FONTENIT
- 06 16 96 17 87
 - bernard.fontenit@gmail.com

Farfadets Tennis de table

Farfa Ping

Le club des Farfadets Tennis de Table vient de clôturer une saison sportive complète et riche en émotions.

Notre équipe A a réussi à se maintenir en division Pré-Régionale.

Notre équipe B réalise une très belle performance avec une montée en Division 2 - félicitations à eux !

Petit revers pour notre équipe C, qui descend en Division 4, mais elle aura à cœur de retrouver rapidement la Division 3.

Enfin, notre équipe D s'est maintenue dans sa division avec beaucoup de courage et de détermination.

Cette année, le club compte 18 jeunes licenciés, pour un total de 45 licenciés.

Les entraînements sont dirigés par Antoine FAUCHET, joueur du club de Challans, classé 2000.

Les jeunes s'entraînent le mardi de 18h30 à 20h00, et des stages de perfectionnement leur sont proposés pendant certaines vacances scolaires, encadrés également par Antoine.

Les adultes s'entraînent le mardi de 20h00 à 22h00 et le mercredi de 17h45 à 19h45.

Le club reste attaché à ses valeurs fondamentales : convivialité, esprit de compétition, union, solidarité, ambition et formation des jeunes.

Nous tenons à remercier chaleureusement



la mairie pour son soutien financier et logistique, ainsi que tous nos sponsors pour leur aide précieuse.

Grâce à eux, nous pouvons bénéficier de la présence de notre entraîneur et du renouvellement régulier de nos équipements sportifs, indispensables au bon fonctionnement du club.

Nous invitons toutes les personnes intéressées à venir découvrir le tennis de table lors des entraînements.

Il est possible d'essayer sans engagement - le club peut prêter des raquettes.

Les matchs se déroulent le dimanche matin à partir de 9h00, et les dates sont disponibles sur la page Facebook du club.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse du club.



CONTACT

- Tony ROY
- 06 18 22 75 32
 - tony.roy147@gmail.com
 - [id=100079850915555](https://www.facebook.com/100079850915555)

Palet Club St Paulais

Convivialité et plaisir de se rassembler

Pour cette nouvelle saison, le club a débuté à l'échelon inférieur. Effectif en baisse avec 36 licenciés dont 5 femmes contre 46 l'année dernière. On remarque tout de même une bonne participation aux matchs.

Du côté manifestation, notre concours a pour la troisième année consécutive affiché complet ! 80 doublettes !

Un grand MERCI à la municipalité, les sponsors, les participants et bien évidemment nos bénévoles !

Les entraînements se déroulent le vendredi soir au complexe sportif à 20h15 en alternance avec les rencontres de championnat et coupe. N'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Composition du bureau

- Président : LABORIEUX Joackim
- Vice-président : DIXNEUF Flavien
- Secrétaire : CORNUAU Melinda
- Vice-secrétaire : KREB Heloise
- Trésorier : BARRAUD Romain
- Vice-trésorier : POUPIN François

Le club vous souhaite ses meilleurs vœux et une bonne santé.



Agenda

- Concours interne le vendredi 27 mars 2026
- Concours du club le samedi 24 octobre 2026



CONTACT

- Joackim LABORIEUX
- 06 82 37 98 99
 - paletclubstpaulais@gmail.fr

Club créations et bricolage

Nous sommes un groupe d'une quinzaine de personnes et nous retrouvons 2 mardis par mois.

Depuis la rentrée de septembre nous avons réalisé un tableau en toile de jute et grains de café.

Nous allons aussi faire des cartes de vœux brodées.

Notre projet cette année serait de vendre nos créations au profit d'une association.

Bonne et heureuse année à tous.



Farfa'Loc

Location de matériel

L'association FARFA LOC' a pour but d'accompagner les associations et les particuliers en mettant à disposition du matériel pour l'organisation de leurs manifestations et réceptions.

Composition du bureau :

- Président : Vincent BROSSET
- Vice-président : Richard LOUINEAU
- Secrétaire : Laurent MASSE
- Trésorier : Dominique YOU
- Membres : Anthony SACHOT, Ludovic LIAIGRE



Bilan de l'activité :

2025 a été une bonne année, des demandes de location tout au long de l'année et toujours de la difficulté à répondre à toutes les demandes durant la période estivale.

Investissement :

Nous avons acheté des buvettes/comptoirs en bois adaptable sur les stands pliants blanc 4*8.

2026 : Renouvellement et réparation du matériel (Stands/Tables bois/éclairage led).

=> Associations, n'hésitez pas à nous transmettre vos besoins en matériel et vos idées d'investissements.

Rappel :

L'accès au local matériel se faisant par le lotissement de la cité du Val du petit Lay, nous vous demandons la plus grande vigilance, merci de rouler doucement.

Farfa Loc' vous souhaite une très bonne année 2026.



CONTACT

Les informations sur le matériel ainsi que les nouveaux tarifs 2026, seront consultables en début d'année sur le site internet de la commune : www.saintpaulenpareds.com

Pour toutes réservations de matériel et demande d'information n'hésitez pas à nous contacter :

• farfaloc@gmail.com

• Laurent MASSE : 06 03 10 04 36

• Vincent BROSSET : 06 60 48 51 75

Action sociale

MOT DE L'ÉLU



Séverine DIXNEUF
Conseillère déléguée

L'action sociale sur Saint-Paul-en-Pareds est au service des personnes les plus fragiles au sein de la commune. Que ce soit des personnes de plus de 60 ans ou des personnes en situation de handicap tout est mis en œuvre pour que chacun trouve sa place. En collaboration avec la communauté de commune du pays des Herbiers, un programme spécifiquement conçu pour les retraités est organisé trimestriellement pour répondre aux besoins de toutes les personnes, mêlant activités physiques adaptées ou activités de prévention par exemple.

N'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie pour découvrir le programme et les différentes propositions qui peuvent vous intéresser.

En parallèle de ces propositions, la commune a, quant à elle, organisé le 6 novembre dernier le goûter des aînés à la MARPA des Lavandières qui a permis à l'ensemble des habitants de plus de 70 ans de bénéficier d'un moment festif et convivial comme on les aime dans notre commune. La bonne humeur et le partage étaient comme à son habitude au rendez-vous pour faire de ce temps un moment suspendu.



L'Avand'hier

Le temps des vacances

He oui, la MARPA des lavandières, après une longue période d'abstinence, a renoué avec un séjour de 5 jours, du 13 au 17 octobre 2025, dans l'établissement des quatre vents à Noirmoutier. Partir en vacances peut paraître anodin et somme toute normal pour des citoyens lambdas, ce n'est pas le cas pour des résidents d'une MARPA. 12 personnes issues des MARPA de Saint-Paul-en-Pareds (6) et Vendrennes (6) sont donc parties en direction de la côte. Le nombre de résidents concernés n'est pas la chose la plus importante. Ce qui est intéressant dans ce projet, c'est le concept.

En effet, 18 jeunes de la MFR de Saint-Fulgent en formation au service à la personne participent au séjour, encadrés par 2 formateurs. Des rencontres entre jeunes et résidents ont été organisées en amont afin de créer des binômes en lien avec les affinités de chacun. La semaine a permis de visiter les marais salants, la plage des dames, le petit train, le marché, les soirées ont été préparées et animées par les jeunes. Le mercredi nous avons reçu une délégation de chaque MARPA, Cela a été l'occasion d'une sortie en «Joelette» sur la jetée Jacobsen, merci à B.Fontenit pour l'initiation à la pratique de la «Joelette» avec les jeunes. L'association «grandir ensemble» a été un partenaire essentiel dans l'organisation de cette journée. Ils ont été présents pour le prêt du matériel



et physiquement. Je veux aussi remercier le CSE SPBI, le Crédit Mutuel et Cabaret pour leur soutien financier. Je remercie également les agents de la MARPA qui ont accompagnés nos résidents tout au long de la semaine. Ce projet intergénérationnel, porté par la MSA, se nommait «Part'Age» toutes les valeurs véhiculées durant le séjour sont dans sa dénomination. A part cette manifestation dont je tenais particulièrement à évoquer dans ce mot, les autres événements de l'année, loto, récolte papier, vente des pizzas, gym, chant, etc se sont déroulées normalement. Un dernier merci à la Mairie pour leur soutien sans faille.

La MARPA

La résidence autonomie « Les Lavandières » est un lieu de vie pensé pour accueillir jusqu'à **30 personnes** qui souhaitent conserver leur indépendance tout en bénéficiant d'un environnement sécurisé, chaleureux et attentif. Elle s'adresse à des seniors autonomes recherchant un cadre convivial, facilitant le quotidien et favorisant le maintien du lien social. Au cœur de la résidence, les espaces communs offrent un véritable **espace de vie** : salon partagé, coin lecture, espace animation, jardin... tout est conçu pour favoriser les échanges, la détente et le bien-être. **La chaleur humaine** et la convivialité y occupent une place centrale : chaque résident peut y trouver écoute, soutien et présence bienveillante par l'équipe composée de 7 agents et la directrice.

Tout au long de l'année, une **large palette d'activités** est proposée : ateliers créatifs, jeux de société, activités physiques douces, sorties, moments festifs, rencontres intergénérationnelles... Chacun peut participer selon ses envies et son rythme, afin de conserver un quotidien dynamique et enrichissant.

La résidence autonomie constitue ainsi un cadre rassurant, stimulant et accueillant, où chacun peut continuer à vivre pleinement, entouré et respecté dans ses choix comme dans son autonomie. Les personnes de la commune sont aussi les bienvenues pour venir déjeuner ou dîner à la MARPA de manière régulière ou occasionnelle, et aussi pour participer aux animations proposées.

Tarifs des repas : 10,70€ le déjeuner
6,20€ le dîner



INFORMATIONS SUR LA RÉSIDENCE

- La directrice de la MARPA :
- **Mme GARNIER Hélène**
- **02 51 92 29 29**
- **marpaleslavandieres@orange.fr**
- La vice-présidente du CIAS :
- **Mme GARDIN Bénédicte**
- **02 51 92 03 20**
- **mairie@saintpaulenpareds.fr**

Cœur du Monde

Association à but humanitaire au Sénégal, Madagascar, Haïti et l'Ukraine

A l'heure où ces lignes s'écrivent, notre Président, Patrick Padiou et son épouse Hélène sont à Madagascar pour un mois, afin de faire le point dans les 13 écoles réparties sur l'ensemble du territoire. L'état des routes est pitoyable, il n'est pas rare de mettre une journée pour se rendre d'une région à une autre. Ils sont arrivés à Tananarive au moment où les émeutes ont abouti à faire limoger le Président et qu'il soit remplacé par les militaires. Dans tous ces pays pauvres, la corruption est partout et fait se révolter la population. C'est pour cette raison que notre association ne traite jamais avec des civils, mais des religieux. Depuis le début, l'argent que nous avons envoyé a toujours été utilisé pour ce qu'il avait été prévu.

Madagascar

Quelques chiffres depuis 2007 : c'est 867 enfants parrainés, 84 classes construites, environ 150 repas et plusieurs centaines de goûters financés par jour de classe.

Le Sénégal

Pays plus stable et plus proche de nous, des équipes de CDM se rendent sur place pour faire le point dans chaque école.



Ce sont 682 enfants parrainés, 14 classes construites et achat de matières premières pour la fabrication de bouillie. Notre satisfaction aujourd'hui, c'est de voir certains jeunes parrainés en 2006 finir leurs études avec un master, quel bonheur pour tout le monde. C'est une vraie récompense.

Haïti

C'est une catastrophe, la moitié des 392 élèves ne viennent plus en classe, pour cause d'insécurité, certaines sœurs religieuses ont même déménagé, craignant pour leur vie.

Un parrainage : C'est prendre en charge la scolarité d'un enfant, c'est renouve-

lable tous les ans.

Le coût d'un parrainage : c'est l'adhésion annuelle de 10 € + 15 € par mois (soit 5,10 € après défiscalisation).

Ukraine

Notre aide continue. Tous les samedis, des cartons partent de Nantes : vêtements, médicaments, produits d'hygiène et autres...

Merci pour votre aide et restons solidaires pour un Monde Meilleur.

Bonne année à tous



CONTACT

- **www.coeurdumonde.com**
- **www.coeurdumonde.over-blog.com**
- **coeurdumonde@hotmail.fr**
Jean-Yves AGENEAU
- **06 75 88 39 48**
- **jean-yves.ageneau@orange.fr**



La Mutuelle interco

Une mutuelle intercommunale pour les habitants du Pays des Herbiers

Le Pays des Herbiers propose une mutuelle intercommunale aux habitants des 8 communes.

La Mutuelle des Cheminots de la Région de Nantes (MCRN) c'est :

- Une expérience significative avec près de 70 implantations régionales ;
- Un choix parmi 3 niveaux de garanties afin de trouver un contrat santé adapté aux besoins de nos habitants.

Chacun reste libre de choisir la mutuelle de son choix, adhérer à la MCRN ou conserver sa propre mutuelle personnelle (ou d'entreprise). Il n'y a aucune obligation.

Si vous êtes intéressé, vous devez contacter directement la mutuelle : **02 40 89 22 91** ou **infos@mcrn.fr**

Le contrat de santé sera passé entre l'habitant et la mutuelle.



RENSEIGNEMENTS

Plus d'infos sur :
www.paysdesherbiers.fr/mutuelle-intercommunale

Farfa'seniors

Le club des farfa'seniors compte 105 adhérents. L'année 2025 a été ponctuée de plusieurs sorties, comme le carnaval de Nice et Citrons de Menton, marche à Saint-Paul-en-Pareds avec l'AREV, La visite de Saumur et spectacle au cadre noir, la semaine à Morzine et sa région, ainsi que 5 jours à Aramis par l'AREV pour la fête des bergers et participer à la transhumance des moutons.

Certains vont bénéficier d'un voyage en Thaïlande en novembre. Nous leur souhaitons un excellent séjour. Le fait marquant de l'année a été les 50 ans du club à la grange du Charfait, appréciés des 85 participants. L'animation de Bruno et la danse de la brioche ont comblé les saint paulais. Les divers repas à la salle des fêtes sont l'occasion de rencontres toujours appréciées, celui de fin d'année sera le 11 décembre prochain.

Nouveauté pour 2026, la galette des rois le 15 janvier. L'assemblée générale aura lieu le 5 mars 2026 au Charfait, comme l'an passé, journée et lieu bien appréciés de tous. Le bal à la salle Herbauges le 17 août. Des voyages sont prévus, comme le pays basque, la Corse, Paris, Versailles et l'Allemagne.



CONTACT

Le bureau :

Bernard POIRIER, président

• 07 66 03 47 55

Gilles PINEAU, secrétaire

• 06 50 81 26 22

Jean-Louis ROUSSEL, trésorier

• 06 73 09 25 25

Marie-Thérèse VINCENTEAU, responsable inscription voyage

• 06 89 16 82 36



Guichet unique point d'appui seniors

En complément de l'action du Département, le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) du Pays des Herbiers propose un « guichet unique » appelé Point d'appui seniors.

Pour qui ?

Pour les personnes de 60 ans et plus, habitant l'une des 8 communes du Pays des Herbiers : Beaurepaire, Les Epesses, Les Herbiers, Mesnard-la-Barotière, Mouchamps, Saint-Mars-la-Réorthe, Saint-Paul-en-Pareds, Vendrennes.

Quelles informations ?

Les questions concernant la vie quotidienne : services de soutien à domicile, prestations sociales, établissements d'hébergements, aides à l'aménagement de l'habitat, solutions de répit pour les aidants, mesures de protection juridique, actions de prévention sport-santé, loisirs, transports...

Le travailleur social du « point d'appui seniors » les orientera vers le bon interlocuteur (associations, entreprises, collectivités...).

Quand et où ?

Sans rendez-vous, tous les matins de 9h à 12h.
Hôtel des communes, 6 rue du Tourniquet, Les Herbiers.



RENSEIGNEMENTS

CIAS du Pays des Herbiers :

• 02 51 91 29 78

• cias@paysdesherbiers.fr



La CPTS du Haut Bocage

Agir ensemble pour une santé accessible à tous

La **Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) du Haut Bocage** rassemble plus de **150 professionnels de santé**, des structures médico-sociales, des collectivités et des associations d'usagers. Son objectif ? **Améliorer l'accès aux soins** pour tous les habitants du territoire, en proposant des solutions innovantes et adaptées aux besoins locaux.

Des actions concrètes pour les patients

La CPTS du Haut Bocage déploie plusieurs dispositifs pour faciliter l'accès aux soins, notamment pour les patients **sans médecin traitant** :

- **Un centre de soins non programmés, aux Herbiers** pour répondre aux besoins en médecine générale accessible via le 116117 ou Doctolib.
- **Une liste des patients sans médecin traitant**, afin de mieux les orienter vers les professionnels disponibles.
- **Un Flash infos santé en direction de la population.** La prochaine lettre arrive en février 2026.

Le Guichet Santé : un lieu d'écoute et d'orientation

Depuis le **1^{er} octobre 2024**, le **Guichet Santé du Haut Bocage** accueille les patients pour :

- Répondre à leurs questions sur leur **parcours de soins**.
- Les informer sur les **dispositifs existants**.
- Leur apporter des **conseils** en attendant de trouver un médecin traitant.
- Les orienter vers les **structures adaptées**.

Permanence :

*Chaque **mardi de 13h30 à 17h**

Lieu : Maison de Santé de Mortagne sur Sèvre

*Chaque **mercredi de 13h30 à 17h**

Lieu : CPTS du Haut Bocage, 31 rue des Pierres Fortes aux Herbiers

*Chaque **jeudi de 13h30 à 17h**

Lieu : Maison France Services du Pays de Pouzauges

Contact : Mme Camille FONTENIT – 07 50 75 45 00



REJOIGNEZ LE COLLECTIF !

Pour partager votre expérience ou vous impliquer, rendez-vous sur :

- cptsduhautbocage.fr/le-collectif-dusagers
- lesusagersdelasante@cptsduhautbocage.fr

Des conseils en santé pour tous

La CPTS met à disposition des ressources pour informer et accompagner les habitants :

- **Un espace dédié au grand public** sur son site internet, régulièrement mis à jour : cptsduhautbocage.fr/espace-grand-public
- **Des supports d'information** (numériques et papier) disponibles dans les cabinets médicaux
- **Des rubriques santé** dans les actualités locales.

Le Collectif d'Usagers : une voix pour les habitants. Ce collectif, composé de résidents du **Haut Bocage** (Pays de Pouzauges, Mortagne et Les Herbiers), travaille en étroite collaboration avec les professionnels de santé pour :

- **Promouvoir l'information** des usagers.
- **Recueillir leurs besoins** spécifiques.
- **Faciliter les échanges** entre patients et professionnels.

Santé : installation d'une IRM aux Herbiers

En septembre 2022, le cabinet de radiologie Rad'Yon, a ouvert aux Herbiers. Un soulagement pour les patients qui devaient faire au minimum 30 km pour passer une radio.

En octobre 2024, à la demande des élus de la Ville des Herbiers, l'Agence Régionale de Santé a validé l'autorisation d'implantation « d'équipements de matériels lourds » sur les Herbiers. Ainsi, en janvier 2025, la municipalité a vendu un terrain pour permettre la construction d'une extension du bâtiment et ainsi **accueillir une IRM** - Imagerie par Résonance Magnétique. L'IRM permet une étude approfondie de nombreux organes comme l'étude du cerveau, du cou, des articulations, des muscles... L'IRM permet de détecter certaines anomalies qui ne sont pas visibles sur les radiographies simples, sur l'échographie et même sur un scanner.

L'ouverture est prévue d'ici cette fin d'année et se fera sur rendez-vous, du lundi au vendredi.



Économie

Consommez local

GAEC APISTORY - Miellerie
Mme LOUIS Hyacinthe & VERRIER Paul
Apiculteurs récoltants
8 Les Noyers
06 95 98 87 45
apistory85@gmail.com
www.apistory.fr



MAISON PLANCHOT
*Boulangerie Pâtisserie
Chocolaterie Traiteur Épicerie
Service Click and Collect*
2, rue de l'Église
02 51 92 01 96
www.maisonplanchot.com
f Maisonplanchot



MANODELYS
M. GARDIN Philippe
*Les jardins du Boistissandeau :
Cueillette de fruits et légumes BIO
Confitures, sirops...*
Drive fermier inclusif chaque samedi matin
25 Cité du Val du Petit Lay
06 41 35 27 18
contact@manodelys.fr
www.manodelys.fr
f Manodelys : Les fruits gourmands
i Manodelys : les fruits gourmands



Ô CHARFAIT
*Bar - Restaurant
Restauration traditionnelle*
Du lundi au vendredi midi
Sur place ou à emporter le dimanche soir
1 rue du Charfait – ZA du Charfait
02 51 66 57 38
contact@o-charfait.fr
www.o-charfait.fr
f Ô Charfait



LA GRANGE DU CHARFAIT
Salle événementielle
1 rue du Charfait – ZA du Charfait
02 51 66 57 38
contact@o-charfait.fr
www.lagrangeducharfait.fr



TRUCK PIZZA
M. LETRONNIER Gaetan
Artisan pizzaiolo
Mardi à partir de 18h00
Parking de la Mairie
06 60 83 45 65
f truckpizza85



ATELIER DES SENS (L')
Mme MADIC Alison
Institut de Beauté – Spa
2 rue des Lavandières
02 51 57 22 83
Prise de rendez-vous en ligne
<https://institut-latelierdessens.fr/>
f Institut l'atelier des sens
i institutspalatelierdessens



Mme BREGEON Cathy
Coiffeuse - Praticienne en thérapie vibratoire
06 72 16 77 79
bregeoncathy@gmail.com
f Cathy La vibration du cheveu



Cathy, Alison et Andréa.

Santé - Soins à la personne



NATUROPATHE
Mme BAUDRY-GROULET Anne
*Soin énergétique – Qi Gong
Digipuncture – Equilibre alimentaire*
6 rue du Canal
07 83 50 27 67
annegroulet@gmail.com
f annebaudrygroulet

PSYCHOLOGUE CLINICIENNE
*Spécialisée dans le stress
post traumatique*
Mme PINEAU Pascale
3 rue des Lavandières
06 62 08 03 12
pineau.pascale@gmail.com
www.psychologue-lesherbiers.com

REFLEXOLOGUE
Mme RONDEAU Marjolaine
*Réflexologie plantaire
et palmaire*
06 26 92 62 72
22 rue de Beaulieu
mrondeau.reflexo@gmail.com
f Marjolaine Rondeau Reflexologue

SANDRINE GUIDANCE INTUITIVE
Mme COLMONT Sandrine
*Energéticienne
Médium à domicile
Auteure de livres spirituels*
4 La Cousinière
06 75 01 29 13
sandrine.colmont@gmail.com
www.coachguidanceintuitive.com

SOPHROLOGUE
Mme ROY Agathe
21 rue des Lavandières
06 74 96 84 51
agatheroysophrologue@gmail.com
f Agathe Roy Sophrologue

SILVAMA
Mme CAILLAUD Sylvie
*Praticienne en bien-être
Massage Amma assis
Massage sonore aux bols tibétains
Reiki – Magnétisme - Réflexologie
Yoga du rire
Bien-être au travail
Journée QVT*
1 La Bardonnerie
07 84 98 46 84
sylviecaillaud@silvama.fr
www.silvama.fr
f SilvamaSylvieCaillaud
i silvamacaillaud



INFIRMIÈRE LIBÉRALE
Mme TALBOT Magda
Infirmière à domicile
06 52 24 06 12
talbot.magda@free.fr

MIMOS'ÂME
Mme MONTASSIER Anne
Accompagnante psycho-énergétique
06 49 19 91 10
nanoulam@hotmail.com
www.mimosame.fr

Entreprises - Artisans

ARMEL AGENCEMENT (SARL)
M. CHEVALLEREAU Armel
Artisan menuisier bois et pvc
11 Cité des Jardins
07 89 58 38 72
sarl-armel.agencement@orange.fr
www.armel-agencement.fr

ATV INNOVATION
M. ALLIN Thierry
Étude, conception & automatisme de machines industrielles
3 Chemin des Quatre Vents
07 50 50 23 17
atv.innovation@hotmail.com

BOKAMEN
M. REVAUD Mathieu
Menuisier – Charpentier
Métier du bois et de l'habitat
Z.A. 2 Le Charfait
02 51 92 02 61
contact@bokamen.fr
www.bokamen.fr

BOUDAUD Vincent (SARL)
Cuisine, salle de bains, aménagement, décoration
72 rue Yves Ramoz
02 51 64 77 37
contact@vincentboudaud.fr
www.vincentboudaud.fr
f SARL Vincent Boudaud

BROCANTE LA VIE RECOMMENCE
M. ALAIN Baptiste
Achat, vente, débarras, succession, vide-maison, recherche d'objets
06 40 64 56 24
f brocante la vie recommence

CAVAC
Commerce de gros de céréales, d'aliments pour le bétail, semences et engrais...
Particulier et professionnels
Z.A. Le Charfait
06 74 95 98 94
st_paul@cavac.fr

C2E PROJET
M.VERONNEAU Maxime
Conception Étude Exécution
Suivi de travaux & maîtrise d'œuvre
21 bis rue de Beaulieu
06 85 61 30 55
contact@c2eprojet.fr
f C2EProjet



CHARRIER Yvon (SARL)
Artisan peintre – Décoration d'intérieur
Covering - Ravèlement façade
Traitement fongicide toiture et mur
Z.A. Le Charfait
02 51 64 77 31
sarlyvoncharrier@gmail.com

CJ PAYSAGE
M. JAUZELON Clément
Paysagiste -
Création et entretien de jardins
8 rue des Nénuphars
02 52 65 01 24
06 26 60 24 18
cjpaysage@gmail.com

COMPAGNIE HPCL
Mme PIET Ombeline
Création artisanale d'accessoires pour animaux de compagnie
Pet sitter
Rue du Doué
compagniehpcl@gmail.com
https://compagniehpcl.fr/
f compagniehpcl

CRÉATIONS DU BOCAGE
M. VILLENEUVE Fabien
Paysagiste - Plan 3D
Z.A. Le Charfait
06 36 68 03 97
paysagiste@creationsdubocage.fr
https://creationsdubocage.fr

EDICA
M. DIDIER Gérald
Carrelage neuf et rénovation
3 Chemin de la Carrière
La Proutière
06 22 41 77 24
www.edica-carrelage.fr
f Edica

Franck VOISINE Immobilier (EIRL)
Conseiller immobilier indépendant
Résidentiel, viager et business
8 Le Bois Rousseau
07 89 57 19 48
f.voisine@proprietes-privees.com
www.proprietes-privees.com/negocia-
teur/franck.voisine

GARAGE LUCAS (SARL)
Mécanicien Auto
Tôlerie Peinture
Vente véhicules neufs et occasions
Location minibus
Z.A. Le Charfait
02 51 92 05 19
sarlgaragelucas@wanadoo.fr

JESSY INFORMATIQUE
M. BAUTISTA Jessy
Formation – Initiation en informatique
Dépannage matériels et logiciels
Vente de matériel
07 30 29 26 20
contact@jessyinformatique.fr

LE GASTÉROPOTE (SARL)
M. BILLAUD Denis
Distribution d'aliments et fournitures pour escargots
HÉLINOVE
39 rue de l'Église
07 71 64 12 74
d.billaud@helinove.com
www.helinove.com
www.legasteropote.com
f helinove
helinove_legasteropote
https://www.linkedin.com/in/denis-billaud-917b151b6/
denis-billaud-917b151b6/
helinove

Entreprises - Artisans

M DEC'HOME
Mme MONNEREAU Mélody
Peintre
Décoratrice d'intérieur
4 L'Angebaudière
07 65 83 82 50
mdec.home@yahoo.com
f mdec.home

MC AGRI SARL
Vente
Réparation matériel agricole
Le Chêne Vert
02 51 92 02 21
mcagri@orange.fr

MICKAËL BÂTIMENT
Couvreur - Maçon
Artisan peintre
27 rue de Beaulieu
06 59 42 77 76
02 51 91 71 62
mickael.peinture.couverture@gmail.com

MINOTERIE PLANCHOT
Minoterie
Z.A. Le Charfait
02 51 92 01 40
contact@minoterieplanchot.com
www.minoterie-planchot.com
www.monsacdefarine.com
f minoteriePlanchot

PEP'S
"Faites confiance aux herbivores"
M. REMIGEREAU Sylvain
Éleveur ovin caprin
et prestation en éco-pâturage
23 A rue de Beaulieu
06 25 50 77 66
sylvain@peps-ecopaturage.fr
www.peps-ecopaturage.fr
f PEP'S éco-pâturage

PRO'CES (SARL)
M. BILLAUD Anthony
M. FRUCHET Julien
Chauffage – Sanitaire – Électricité
Énergies renouvelables
ZA du Charfait
02 51 92 00 55
contact@pro-ces.fr
www.proces-vendee.fr

PUAUD/MICHAUD (ETS)
M. PUAUD Freddy &
M. MICHAUD Nicolas
Plâtrier - Carreleur
Isolation
Cloison sèche
Z.A. Le Charfait
02 51 57 85 18
06 76 40 03 78
contact@puaud-michaud.fr
www.puaud-michaud.fr

ROIRAND GAUVRIT TP (SARL)
M. ROIRAND Nicolas
Travaux Publics
Z.A. Le Charfait
02 51 67 55 14
contact@roirandgauvrittp.fr
www.roirand-gauvrit-tp-lesherbiers.fr

RONDEAU MACONNERIE
M. RONDEAU François
Maison individuelle, agrandissement, mur de clôture, couverture
neuf & rénovation
6 rue du Charfait
06 37 43 11 57
contact@rondeaumaconnerie.fr

SOLIDEO
M. GENTY Gaël
Ingénierie, études techniques
5 rue du Charfait
Z.A. Le Charfait
02 51 61 75 15
solideo@solideo.fr
www.solideo.fr

TRANSPORTS
MATHIAS LEMPERRIERE
M. LEMPERRIERE Mathias
Transports routiers et Fret interurbains
45 rue de l'Église
06 59 99 42 89
contact@transportsmathiaslemperriere.fr

TRANSPORTS MORIN ET LOGISTIQUE
M. MORIN Emmanuel
Transports routiers et Fret interurbains
Z.A. Le Charfait
06 80 42 96 95
transportsmorin@orange.fr

TRANSPORTS POUZET
M. POUZET Fredy
Transports routiers et Fret interurbains
4 Cité des Orchidées
06 21 30 50 16
transportspouzet@gmail.com

VENDEE METALLERIE SERVICE
M. RENOU Martial
Soudure acier - inox – aluminium
Fabrication de petite métallerie
Professionnel & Particulier
8 Rue des Lavandières
06 12 62 00 59
renoumartialvms@gmail.com



Infos Mairie

Bienvenue à Saint-Paul-en-Pareds

Vous venez de vous installer à Saint-Paul-en-Pareds, nous vous invitons à vous présenter en Mairie avec une pièce d'identité et/ou un livret de famille ainsi qu'un justificatif de domicile.

Claire et Marie auront le plaisir de faire votre connaissance, de vous enregistrer parmi les citoyens et de vous guider dans vos différentes démarches administratives.



FAITES VOUS CONNAÎTRE

Plus d'infos sur le site de la commune :
<https://www.saintpaulenpareds.com/faites-vous-connaître/>



Vous voulez participer à la vie de la commune ?

À la bibliothèque,

Permanences le mardi de 17h00 à 19h00, le samedi matin de 10h00 à 12h00.

Avec l'accompagnement des autres bénévoles et des les bibliothécaires professionnelles de la Communauté des Communes du Pays des Herbiers.

Au transport solidaire

Pour répondre à des besoins ponctuels de déplacement (sur le territoire du Pays des Herbiers) de personnes de 55 ans et + en devenant chauffeur bénévole.

Au restaurant scolaire

Pour le service, les jours d'école de 12h30 à 13h30.

Au sein d'une association culturelle, sportive ou de loisirs,

Afin de contribuer aux différents rassemblements qui se déroulent dans la joie et la convivialité.

Les associations Saint-Paulaises vous accueillent !



Recensement

Cette année, SAINT-PAUL-EN-PAREDS réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 15 janvier 2026.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est simple et rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement !

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 15 janvier 2026 ?

Contactez la Mairie : 02 51 92 03 20

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr



Je m'inscris sur les listes électorales

Pour pouvoir voter aux prochaines élections, il est nécessaire de vous inscrire sur les listes électorales de votre commune. L'inscription sur les listes électorales peut être réalisée jusqu'au sixième mercredi précédant le scrutin. Vous pouvez faire cette démarche en Mairie ou en ligne, via le formulaire cerfa n°12669.

Pour demander une inscription sur les listes électorales, vous devez remplir **deux conditions cumulatives**.

• Avoir le droit de vote, ce qui implique de :

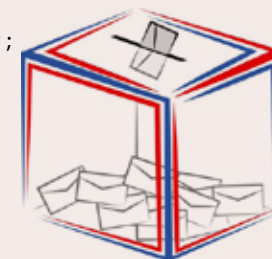
- posséder la **nationalité française** ;
- être **majeur** (18 ans) au plus tard la veille du scrutin ou, en cas de second tour, la veille du second tour ;
- jouir de ses **droits civils et politiques**.

• Avoir une attache avec la commune au titre de :

- son domicile principal
- sa qualité de contribuable
- sa qualité de gérant de société.

• À l'appui de votre demande d'inscription, vous aurez à transmettre plusieurs documents :

- un justificatif de **votre identité** (par exemple votre carte nationale d'identité) ;
- un justificatif de **votre lien avec la commune de vote** (par exemple votre facture d'électricité comme justificatif de domicile).



Un conseiller numérique à votre disposition

Les habitants du Pays des Herbiers peuvent faire appel gratuitement aux services de Sylvain Rineau, conseiller numérique, mobile sur l'ensemble des 8 communes.

Ses missions

Échanger avec vos proches :

- Découvrir et utiliser les outils de messagerie électronique : création d'une adresse mail, envoi d'un courriel avec ou sans pièce jointe,...
- Découvrir et utiliser les réseaux sociaux : Facebook, Instagram, TikTok, LinkedIn, WhatsApp...
- Suivre des visios : Zoom, Skype, etc.

Utiliser les plateformes numériques pour :

- Réaliser des démarches administratives : déclaration d'impôts, renouvellement de papiers d'identité, inscription en EHPAD ou MARPA, inscription sur Doctolib...
- Aider à la recherche d'un emploi : découvrir et utiliser les plateformes de recherches d'emplois, ...
- Accompagner ses enfants : suivre la scolarité...

Apprendre les « bons usages »

quel que soit l'équipement numérique

- Sécuriser ses connexions
- Protéger ses données personnelles
- Vérifier les informations...

Comment bénéficier de ce service ?

Service gratuit accessible aux personnes majeures du Pays des Herbiers.

Quand et comment ?

Le conseiller numérique tient des permanences dans chacune des communes du Pays des Herbiers.



À noter

Le Conseiller numérique peut aussi vous aider dans le cadre de la réponse au recensement 2026, pensez à prendre rendez-vous lors des permanences des mardi 20 janvier, 3 février ou 10 février



CONTACT

CIAS du Pays des Herbiers
Sylvain Rineau, conseiller numérique
s.rineau@lesherbiers.fr | 02 51 91 29 78



Demande de Carte Nationale d'Identité Passeport

Vous souhaitez faire une **demande de passeport et/ou de CNI** ou faire certifier votre identité numérique : vous devez vous rendre dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil (DR) afin que celle-ci puisse traiter votre demande. Au préalable, remplissez votre demande et prenez un rendez-vous grâce au site du gouvernement.



Le Gend'truck : Brigade Mobile

Permanences Gend'truck

Dotée d'un véhicule aménagé, le Gend'truck, la brigade territoriale mobile de LA BRUFFIERE effectue des permanences dans les villes dépourvues d'une Brigade de Gendarmerie. Dans ce véhicule, vous pouvez demander des renseignements, effectuer une main courante ou un dépôt de plainte, remplir un formulaire de départ en vacances (OTV), poser des questions pour un recrutement, etc. Le Gend'truck est également présent lors des événements (marchés, forums, etc...).

La divagation de tous les animaux domestiques est interdite

Les chiens doivent être tenus en laisse sur l'ensemble des voies publiques. Les chiens de 1^{ère} et de 2^e catégories doivent obligatoirement porter une mu-
selière.

Tous les carnivores domestiques doivent être identifiés (chiens, chats et furets).

Les moyens d'identification existants sont :

- le tatouage à l'encre (oreille ou cuisse)
- la puce électronique appelée « transpondeur » (inséré dans l'encolure gauche) obligatoire depuis 2012

En cas de divagation constatée

Si vous avez recueilli un animal errant : rendez-vous chez un vétérinaire afin de vérifier si l'animal est doté d'une puce ou d'un tatouage.

Si l'animal est identifiable, le propriétaire est avisé et l'animal restitué sur présentation du certificat d'identification.

Si l'animal n'est pas identifiable, un avis est publié sur les réseaux sociaux de la Mairie et l'animal est conservé au chenil pendant un délai de garde de 8 jours ouvrés. A l'issue de cette période, si l'animal n'a pas été réclamé par son propriétaire, il est considéré comme « abandonné » et cédé à une association de protection animale agréée.

Vous avez perdu votre animal ?

Munissez-vous de son numéro d'identification (que vous pouvez demander à votre vétérinaire si vous ne le connaissez pas) et Déclarer la perte de votre animal à l'I-CAD :

- sur le site **www.i-cad.fr**
- par téléphone au **08 10 778 778** (du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30)
- par e-mail à **contact@i-cad.fr** en précisant « URGENT – ANIMAL PERDU »
- en utilisant le service **www.filalapat.fr** (application gratuite à télécharger)

À savoir

La détention d'un chien catégorisé est soumise à l'obtention d'un permis de détention. Demande à faire en complétant le cerfa n°13996*01.



VOUS SOUHAITEZ DEVENIR FAMILLE D'ACCUEIL

4PPC – 4 Pattes des Poils et un Cœur
• Tél : 06 67 90 61 21
• Mél : 4pattesdespoilset1coeur@gmail.com
• Adoption/Parrainage/Devenir famille d'accueil

Les numéros utiles

- **Mairie** 02 51 92 03 20
- **Restaurant scolaire communal (Estelle)** 06 01 15 63 42
- **École privée Sacré Cœur (Mr Freddy PIVETEAU, directeur)** 02 51 92 08 09
- **VEOLIA (branchement à l'eau potable)** 02 51 40 00 00
- **ENEDIS**
 - Dépannage (24/24 et 7j/7) : 09 726 750 + n° département
 - Demande de raccordement au réseau : www.energie-info.fr
 - Nouveau contrat (fournisseur d'électricité de votre choix) : 0 810 112 212
- **Trésor Public** 02 51 64 17 17
- **Communauté des Communes du Pays des Herbiers** 02 51 66 82 27
 - Redevance incitative (carte Tri sélectif) 0 800 115 160
 - Conservation des cimetières 02 51 64 83 97
 - Service instructeur Urbanisme 02 51 91 29 80
 - Conseiller numérique 06 49 86 54 49
 - SPANC (assainissement non collectif) 02 51 91 87 02
 - CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) 02 51 91 29 78
- **Assistante sociale Les Herbiers** 02 51 67 61 00
- **Permanence Madame la Député, Véronique BESSE** 02 52 65 04 21
permanence@veroniquebesse.fr

L'accueil de la Mairie est à votre service du lundi au vendredi, de 9h à 12h30. Possibilité de prendre rendez-vous, en dehors des heures d'ouverture, sur simple demande par mail : accueilmairie1@saint-paulenpareds.fr ou par téléphone au 02 51 92 03 20.



État civil

11 naissances (au 17/12/2025 dont 3 non publiées)

Louison LEMPERRIÈRE	Fils de Mathias LEMPERRIÈRE et FannyBARRETEAU	02/01/2025
Aimée HUMEAU	Fille de Jonathan HUMEAU et Fanny CLOCHARD	16/02/2025
Ever MORIS	Fille de Dylan MORIS-SAURAT et Louna BROCHET	11/05/2025
Iris LHOPITALLIER	Fille de Cyril LHOPITALLIER et Louise COUTANCEAU	08/07/2025
Adélie OUVRARD	Fille de Maxime OUVRARD et Solène POUPIN	28/07/2025
Mia COTILLON	Fille de Benjamin COTILLON et Manon BILLY	12/08/2025
Léa POISSON	Fille de Fabien POISSON et Mélanie GUILLOUX	25/11/2025
Basile GABORIAU	Fils de Romain GABORIAU et Sarah GRÉAU	04/12/2025

2 décès (hors commune)

Daniel CHARRIER	16/09/2025
BERNARD LOIZEAU	13/11/2025

5 mariages

Marie WOSNY et Alain MACQUET	19/04/2025
Clémence BOUSSEAU et Charly BOISMOREAU	12/07/2025
Adeline HUMEAU et Olivier ARNAUD	19/07/2025
Virginie MERCERON et Laurent MASSÉ	19/07/2025
Nancy QUEDEVO RICO et Joseph GRELET	04/10/2025



Location de la salle polyvalente

Deux salles sont disponibles à la location d'une capacité totale de 270 personnes, soit 190 personnes pour la grande salle et 80 personnes pour la petite. Il est possible de louer l'ensemble des salles, elles sont mitoyennes. Depuis 2024, le forfait chauffage n'est plus facturé pour les particuliers. Il n'est pas possible de venir préparer la salle la veille de la location. Les demandes de location se font via le site de la commune : <https://www.saintpaulenpareds.com/salle-polyvalente/>



TARIFS 2026

Espace(s) loué(s)	Tarif habitant commune		Tarif hors commune	
	Journée	Week end	Journée	Week end
	(9h00-2h00)	(Samedi et dimanche)	(9h00-2h00)	(Samedi et dimanche)
La grande salle A	250 €	400 €	350 €	550 €
La petite salle B (restaurant scolaire)	150 €	250 €	250 €	350 €
L'ensemble des salles A + B	350 €	450 €	550 €	700 €
Options (par jour)				
Option : Scène	Gratuit		Gratuit	
Option : Office (réfrigérateur,lave-vaisselle,vaisselle)	80 €		80 €	
Un percolateur 40 tasses	10 €		10 €	
Un percolateur 80 tasses	20 €		20 €	
Une plaque Induction	20 €		20 €	
Tarifs spécifiques				
Tarif salle A pour réunion 1/2 journée (semaine uniquement)	Gratuit		150 €	
Tarif verre d'amitié après cérémonie à Saint-Paul-en-Pareds	50 €		50 €	
Salle à l'étage du périscolaire (uniquement pour les professionnels)	50 € la journée 30 € la ½ journée 10 € l'heure			
Photocopies				
	Associations		Particuliers / entreprises	
Photocopie A4 couleur	0,20 €		0,20 €	
Photocopie A4 couleur recto/verso	0,40 €		0,40 €	
Photocopie A3 couleur	0,40 €		0,40 €	
Photocopie A3 couleur recto verso	0,80 €		0,80 €	
Photocopie A4 noir et blanc	Gratuit		0,10 €	
Photocopie A4 noir et blanc recto/verso			0,20 €	
Photocopie A3 noir et blanc			0,20 €	
Photocopie A3 noir et blanc recto verso			0,40 €	
Cimetière				
Tombe de 2 mètres carrés : concession de 30 ans renouvelable			150 €	
Cavurne : acquisition de la case			300 €	
Cavurne : concession de 30 ans renouvelable			100 €	
Tombale du cavurne			200 €	



Découvrez toute l'actualité, les infos pratiques sur notre site :

www.saintpaulenpareds.fr

f Rejoignez-nous sur : www.facebook.com/saintpaulenpareds

MAIRIE 42 rue de l'Église • Tél. 02 51 92 03 20 • mairie@saintpaulenpareds.fr



HORAIRES D'OUVERTURE : du lundi au vendredi de 9h à 12h30